

le Journal du Palais

Du 10 au 16 août 2026 - N° 5032

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (97^e année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

Savoir prendre l'air

Certains métiers sortent de l'ordinaire comme celui de **Maxence Coly**, pilote de montgolfière. Depuis avril 2026, la société Aerocom lui a confié la responsabilité du site de Beaune depuis lequel il fait prendre de l'altitude aux touristes et amateurs désireux de survoler le vignoble et les paysages de Côte-d'Or. *Page 16*

L'Arcadia : porte d'entrée vers la Bourgogne

À Nîtry, un restaurant ne se contente pas de servir des repas. Ouvert depuis le 6 mai, L'Arcadia redonne de l'attractivité à une zone artisanale en sommeil et attire les voyageurs de passage vers le territoire. *Page 4*

Innumérisme : partenariat inédit signé à Dijon

La Banque de France et l'Anlci ont officialisé un partenariat visant à renforcer l'autonomie des citoyens et à prévenir les situations de vulnérabilité liées à l'illettrisme, l'illectronisme et la fragilité financière. Une première nationale, avec une expérimentation clé dans le Territoire de Belfort. *Page 6*

6 pages d'annonces légales

Lire les pages 9 à 14

Grand Sénonais, terre de slow tourisme



Longtemps cantonné à une posture de territoire de passage, l'agglomération sénonaise traverse une phase dynamique de rattrapage. Portée par de nombreux aménagements (ceinture

verte, ports...) et projets d'accueil, cette ambition forte des collectivités se concrétise progressivement sur le terrain. Le développement des mobilités douces, de lieux de reconnexion à la nature et la

valorisation du patrimoine historique, culturel ou gastronomique font désormais de la région une destination phare du slow tourisme, avec la promesse d'une immersion authentique et locale.

Longtemps sous-exploitée, la rivière Yonne s'impose également comme un levier central de cette nouvelle approche.

Page 5

« Cette loi d'urgence agricole est une fuite en avant ! »

Entretien. À l'approche des quatrième Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation à Dijon, Philippe Lemanceau, vice-président de Dijon Métropole, en charge de la biodiversité, la transition alimentaire et l'agriculture urbaine et président

de l'événement, revient sur la récente loi d'urgence agricole. Selon lui, cette dernière privilégie une vision productiviste à court terme, bafouant les enjeux climatiques et la nécessaire transition des territoires.

Page 3

La France a effacé le choc Covid, mais pas toutes ses séquelles. *Page 7*

5^e Arr^t

RUE MARIE CURIE

DÉPRESSIVE ET SCIENTIFIQUE LA PLUS PRIMÉE DE L'HISTOIRE.

À CÔTÉ DE LA PLAQUE CHANGÉONS DE REGARD SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

FONDATION FALRET

La santé mentale en commun

1^{er} Arr^t

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

PARANOÏAQUE ET PENSEUR DE LA DÉMOCRATIE.

À CÔTÉ DE LA PLAQUE CHANGÉONS DE REGARD SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

FONDATION FALRET

La santé mentale en commun

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

Publireportage | Encartage | Numérique
Visibilité parfaite | Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



R 28302 - 5032 - 2€



Le PIB de la France



La France évite le risque de récession

Selon le cabinet Asterès au T2 2026, le PIB en volume a évolué de +0,2% sur un trimestre. En glissement annuel la croissance progresse de 0,7% contre 0,8% au T1 2026. Après la baisse du premier trimestre, ce résultat écarte le risque d'une récession technique sans pour autant signaler une véritable reprise. La consommation des ménages se redresse légèrement (+0,2 %, après -0,3 %). La consommation des administrations publiques progresse également de 0,4 %, après +0,3 % au T1 2026. Le commerce extérieur soutient lui aussi la croissance. En revanche, l'investissement des entreprises recule de nouveau (-0,3 %, après -0,8 % au T1 2026). L'inflation française a ralenti à 1,8 % en juin, mais ce reflux reste fragile.

Les conducteurs professionnels



Les conducteurs professionnels cumulent les risques

Selon AXA Prévention, les conducteurs professionnels parcourent en moyenne 13.540 km par an, soit 53 % de plus que la moyenne de la population. Conséquence de cette exposition prolongée à la route : huit conducteurs sur dix déclarent être stressés lors de leurs trajets, et 75 % déclarent conduire en état de fatigue. Une situation d'autant plus préoccupante que 59 % roulent entre quatre et cinq heures sans s'arrêter. Le trafic et les embouteillages sont cités par 58 % des conducteurs de véhicules de société comme une source majeure de stress, tandis que 57 % mettent en cause la pression de l'entreprise. Face à ces difficultés, un conducteur de véhicule de société sur dix reconnaît avoir consommé des stupéfiants.

La part des collaborateurs qui utilisent l'IA



IA : la France en retard

Si l'IA s'intègre de plus en plus dans le quotidien professionnel, certains pays semblent y résister davantage que d'autres. C'est notamment le cas de la France, selon ADP Research, où seuls 11 % des collaborateurs déclarent utiliser l'IA presque quotidiennement, contre 20 % à l'échelle mondiale. Ils sont 29 % à n'avoir jamais recours à cette technologie (contre 15 % au niveau mondial) et 24 % l'utilisent plusieurs fois par semaine (contre 30 %). À première vue, l'Hexagone semble donc accuser un retard dans l'adoption de l'IA, se classant au deuxième rang des pays où les salariés ne l'utilisent jamais, derrière le Japon (43 %) et devant la Suède (28 %). À contrario, l'Inde (41 %), le Nigeria (39 %) et le Vietnam (36 %) sont les pays où l'utilisation quotidienne de l'IA est la plus répandue.

À Châtillon-en-Bazois, Sepulclean58 est une jeune entreprise qui entretient les sépultures pour le compte des familles éloignées de leurs défunts.

Stacy Jault veille sur les tombes



Pour les mairies, le sujet est explosif : légalement responsables de la sécurité d'un cimetière et des tombes qui s'effondrent, elles n'ont ni le droit de les toucher sans une procédure (de trois à cinq ans), ni les moyens de les entretenir à la place des familles qui, bien souvent, sont éloignées de leurs défunts. Et c'est au détour d'une visite au cimetière, sur la tombe de ses proches, que Stacy Jault, CAP pâtisserie en poche, a eu l'idée de créer son entreprise, Sepulclean58 : « À force d'aller dans les cimetières, de tout ramasser dès qu'il y avait du vent, je me suis dit qu'il y avait un besoin et j'ai eu l'idée de cette entreprise ». Stacy s'installe en 2024 mais n'obtient ses premiers contrats qu'il y a un an : « On m'avait dit

que ça ne marcherait pas mais j'ai heureusement eu le soutien de la BGE qui m'a accompagnée ». Et depuis un an Stacy Jault « nettoie, frotte et gratte » les monuments, remplace les graviers présents sur certaines tombes, désherbe les contours, redore les lettres. Des prestations commandées par les familles des défunts, parfois par les mairies directement : « Tout est fait à la main, avec des brosses douces, des produits naturels. On ne peut pas utiliser de nettoyeur haute-pressure ou de javel. Ce sont des matières fragiles ».

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES FAMILLES ÉLOIGNÉES

En un an, grâce au bouche-à-oreille et aux réseaux sociaux, Sepulclean 58 a déjà assuré une cinquantaine de prestations. Un secteur en plein essor : « Quand

j'ai commencé, j'étais seule ; aujourd'hui nous sommes plusieurs, mais je me limite à un secteur géographique. Grâce aux réseaux, j'ai eu des demandes à Lyon par exemple, mais je reste entre Châtillon-en-Bazois et Nevers. » Au tarif de 20 € de l'heure, une prestation complète sera facturée autour de 200€ pour une remise en état intégrale : « Je n'interviens qu'après la signature d'un devis, c'est une obligation d'être mandatée par les familles ou les mairies et j'ai une assurance en cas de problème, si je casse quelque chose, parce que ce sont parfois des tombes très anciennes. » Et pour pérenniser une activité ponctuelle et saisonnière, elle propose trois formules d'entretien : tous les mois, tous les deux mois et tous les trois mois. Une manière d'assurer l'entretien de sépultures parfois très éloignées des familles : « Celle-ci, ce sont des gens de Bordeaux. Ils sont rassurés de savoir que quelqu'un veille sur les tombes de leurs défunts », montre-t-elle dans le petit cimetière où elle nous a donné rendez-vous.

Et veiller n'est pas un vain mot. Stacy dit entretenir un dialogue quotidien avec les défunts : « Je leur dis bonjour en arrivant. Parfois quand je me cogne, je dis "je suis désolée" ». Une familiarité qui la fait sourire : « Les morts sont parfois plus aimables que certains vivants. » Et si, dans un lieu réservé au recueillement, elle ne cesse de sourire, y compris sur ses vidéos, c'est aussi parce que son métier est indissociable de son histoire personnelle. Après les pertes successives de son grand-père, de sa tante et de son père, elle a le sentiment de ne pas être seule sur les allées : « Je me dis peut-être ils sont là avec moi quand je fais les nettoyages. La mort est quelque chose à la fois de tellement étrange et beau mais je n'oublie pas que tous ces défunts ont une histoire. Ils ont eu une vie avant. Ils ont été heureux ».

Antoine Gavroy

Ils bougent.

UN NOUVEAU RECTEUR D'ACADÉMIE.

Pierre Moya a été nommé lundi 27 juillet recteur de la région académique Bourgogne Franche-Comté et de l'académie de Besançon – Chancelier des universités. Ayant exercé au cours de sa carrière de nombreuses responsabilités au sein de l'Éducation nationale, il était depuis juillet 2023 recteur de l'Académie d'Amiens. Il a aussi été proviseur à Lille et à Roubaix et principal dans un collège à Lille. Il a commencé sa carrière comme professeur d'histoire-géographie dans les académies de Bordeaux et de Lille. Il succède à Nathalie Albert-Moretti, nommée rectrice de la région académique Bretagne et de l'Académie de Rennes.

OLIVIER CARACOTCH REJOINT BESANÇON, ARNAUD VIORNERY NOUVEAU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE À DIJON.

Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dijon, Olivier Caracotch rejoint Besançon pour exercer les fonctions de procureur général près la cour d'appel de la capitale franc-comtoise. Son successeur comme Procureur de la République à Dijon est Arnaud Viorneri, ancien procureur de la République en Corse à Bastia.

RETROUVEZ L'INTEGRALITÉ DE VOTRE JOURNAL

ET PLUS ENCORE SUR

www.journal-du-palais.fr



À LA UNE

« Cette loi d'urgence agricole est une fuite en avant ! »

Côte-d'Or. À l'approche des 4^e Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation à Dijon, Philippe Lemanceau, vice-président de Dijon Métropole, en charge de la biodiversité, la transition alimentaire et l'agriculture urbaine et président de l'événement, revient sur la récente loi d'urgence agricole. Selon lui, cette dernière privilégie une vision productiviste à court terme, bafouant les enjeux climatiques et la nécessaire transition des territoires.



Le Journal du Palais. Vous portez un regard très critique sur la loi d'urgence agricole. Pourquoi estimez-vous qu'elle fait fausse route ?

◆ **Philippe Lemanceau.** Le problème est que cette loi est une loi d'urgence agricole et non une loi d'urgence climatique. On est dans le déni total de la crise que nous traversons. Le gouvernement propose des « rustines » là où il faudrait une évolution structurelle. C'est comme sauter d'un immeuble de dix étages et dire au sixième que tout va bien en essayant de fabriquer un parachute avec son mouchoir. Certes, les agriculteurs vivent une période extrêmement difficile. C'est indéniable et il faut le reconnaître. Mais en restant sur des solutions conjoncturelles, on va droit dans le mur car le changement climatique, lui, s'inscrit dans la durée. Par ailleurs, il est à la fois unique par son ampleur et très rapide de telle sorte qu'il y a derrière des enjeux d'adaptation, à la fois dans les modes de production, dans les modes de consommation et dans les modes de gouvernance.

◆ **Derrière la loi d'urgence agricole, il y a aussi la notion de souveraineté alimentaire qui est défendue. Quelle est votre définition de ce concept ?**

◆ Pour la ministre de l'Agriculture, la souveraineté alimentaire se réduit essentiellement à la balance commerciale : combien on exporte et combien on importe. Pour nous, aux Assises, c'est tout autre chose : c'est le droit des peuples à définir leur propre système agricole et alimentaire, à accéder à une alimentation sûre et saine, et à garantir une juste rémunération des producteurs dans le respect



Philippe Lemanceau.
Crédit : Emma Benyamine
Dijon Métropole.

des limites écologiques et des droits fondamentaux en France et ailleurs. Elle ne se réduit pas à la puissance productive ou à la recherche d'autonomie locale ou nationale. Elle suppose que les territoires disposent de la capacité d'orienter leur développement agricole et alimentaire afin de mieux articuler leur production, les ressources, leurs besoins alimentaires dans le cadre d'interdépendance choisie. Et là, on touche encore à la nécessaire évolution des modes de gouvernance à l'échelle territoriale. Comment on peut

imaginer une gouvernance globale qui engage à la fois les acteurs académiques (parce qu'on a besoin d'innovation), les acteurs économiques (parce que ce sont eux qui produisent), les acteurs sociaux et les citoyens.

◆ **Justement, quel rôle les territoires peuvent-ils jouer concrètement pour réduire l'empreinte carbone de notre alimentation ?**

◆ Il faut rappeler que l'alimentation représente 30 % de l'empreinte carbone humaine mondiale, soit autant que les transports ou le logement. C'est un levier colossal. À Dijon, par exemple, nous utili-

sons la restauration scolaire - 1,2 million de repas par an - comme levier de transition. En passant à deux repas végétariens par semaine, sans changer les apports nutritifs, on réduit significativement l'empreinte carbone et la consommation d'eau. On a même installé une légumerie métropolitaine pour renouer un lien direct avec les producteurs locaux, leur garantissant des volumes et des prix stables.

◆ **La question de l'eau cristallise également les tensions. La solution passe-t-elle par la multiplication des réserves de substitution, ces fameuses « bassines » défendues par le gouvernement ?**

◆ On ne peut pas rester dans une logique où le seul horizon est la prolongation du système actuel en installant des bassines partout. Les bassines ne créent pas de ressource en eau ; elles ne font que déplacer le problème alors que la ressource est physiquement limitée et doit répondre à d'autres usages prioritaires, comme l'accès à l'eau potable pour les populations.

Pour éviter de mettre les territoires « à feu et à sang » à cause de ces conflits d'usage, il faut changer de paradigme. Le meilleur endroit pour conserver l'eau, c'est la nappe phréatique, et l'enjeu majeur est de la recharger. Aujourd'hui, l'eau ruisselle trop vite car nos sols s'appauvrissent en matière organique et nos paysages ont perdu leurs haies et leurs fossés. L'agroécologie propose des solutions concrètes : en augmentant la teneur en matière organique, le sol joue de nouveau son rôle d'éponge. Il faut aussi privilégier des cultures moins gourmandes, comme le pois ou d'autres légumineuses, et restaurer la complexité des paysages pour favoriser l'infiltration. Il faut être lucide : en cas de chaleur excessive, la plante se met en « mode sauvegarde » pour ne pas mourir ; même si vous lui apportez de l'eau par l'arrosage, elle finit

par ne plus fonctionner. La solution n'est donc pas technique, elle est systémique.

◆ **Vous évoquez souvent la « vulnérabilité » de notre système actuel. Quels sont les points de rupture ?**

◆ Notre système est extrêmement dépendant des énergies fossiles et des importations, comme le soja ou les engrais venant des pays de l'Est. Faire de l'agroécologie, c'est réduire cette dépendance. Il y a aussi l'enjeu crucial du foncier : 29 % de la surface agricole est exploitée par des agriculteurs de 55 ans et plus. Si l'État n'accompagne pas massivement l'installation d'une nouvelle génération - il faudrait 20 000 installations par an contre 13 600 aujourd'hui - le risque est de voir les exploitations s'agrandir et se spécialiser, ce qui est l'inverse de la transition agroécologique.

◆ **L'aspect social semble également absent des débats actuels. Est-ce un angle mort de la loi ?**

◆ Absolument. Il y a un désastre en matière de justice sociale et de santé. Nous ne payons pas le « vrai prix » de l'alimentation. Les coûts cachés liés à la santé (diabète, cancers) et à l'environnement représentent 10 % du PIB mondial. En 2026, en ajoutant les fonds européens et les dépenses fiscales, l'enveloppe globale de soutien au secteur agricole dépasse les 25 Mds€. Comment est utilisé cet argent ? En annonçant, par exemple, un plan de 150 M€ de subventions aux agriculteurs pour leur permettre de surmonter l'envolée récente du prix des engrais... On ferait mieux de soutenir les Projets alimentaires territoriaux (PAT). Actuellement, on observe un « effet ciseau » : le nombre de PAT explose, mais les subventions de l'État diminuent drastiquement.

Propos recueillis
par Frédéric Chevalier

Qui est Philippe Lemanceau

Philippe Lemanceau est :

◆ Vice-président de Dijon métropole en charge de la biodiversité, de la transition alimentaire et de l'agriculture périurbaine. À ce titre, il conduit le projet ProDij qui vise à faire du territoire un modèle d'alimentation saine, locale et durable d'ici 2030, en reliant directement la production agricole, la transformation, la distribution et l'assiette des citoyens.

◆ Vice-président de l'association Terre en Villes, qui est co-organisatrice des assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation, dont il est le président. À ce titre, il porte le plaidoyer de la transition alimentaire territoriale, qui comporte un diagnostic, des convictions et une chartre pour agir réunis dans une déclaration qui sera signée lors des assises.

◆ Élu référent alimentation pour France urbaine.

◆ À été, de 2012 à 2021, directeur de l'UMR agroécologie à l'Inrae. UMR qu'il a lui-même créé.

Les assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation

■ La 4^e édition de cet événement se tiendra à Dijon, les 21 et 22 septembre, sous le titre : « Ce que nous mangeons change l'environnement où nous vivons ». Elle s'articulera autour de trois piliers : la souveraineté alimentaire, la résilience des territoires et la démocratie alimentaire. Au programme : conférence introductive par un ancien directeur des programmes de la FAO pour une vision à 360° des enjeux mondiaux, des ateliers thématiques (150 retenus sur 600 propositions) croisant les regards entre chercheurs, élus, acteurs économiques et citoyens, des sessions sur la justice sociale, les enjeux de santé et les relations urbain-rural, une présentation de « l'assiette idéale » de demain par des jeunes de lycées et d'universités. Plus de 400 intervenants et 9 délégations étrangères sont attendus pour partager leurs expériences de terrain. Enfin, les échanges aboutiront à une nouvelle édition de la « Déclaration des Assises », portée par des élus de toute la France pour interpeller le gouvernement et l'Europe sur la nécessaire transition alimentaire.

Yonne. À Nitry, aux portes de la sortie 21 de l'autoroute A6, un restaurant ne se contente pas de servir des repas. Ouvert depuis le 6 mai, L'Arcadia s'inscrit dans un projet plus large porté par Mathias Bounon : redonner de l'attractivité à une zone artisanale en sommeil, promouvoir les productions locales et attirer les voyageurs de passage vers le territoire.

L'Arcadia mise sur le terroir pour redonner vie à toute une zone d'activité



À première vue, L'Arcadia, à Nitry, ressemble à n'importe quel restaurant installé au cœur d'une zone artisanale. Pourtant, derrière ses portes se cache une ambition qui dépasse largement la restauration. Depuis son ouverture, le 6 mai dernier, l'établissement est devenu l'une des pièces maîtresses du projet développé par Mathias Bounon, exploitant agricole et créateur de la marque de bière Gentleman Farmer. Son objectif est clair : faire de ce secteur, longtemps marqué par le déclin économique, une porte d'entrée vers la Bourgogne.

L'histoire est aussi personnelle. Enfant, Mathias Bounon a vu cette zone vivre au rythme des entreprises qui l'occupaient. « Une soixantaine de personnes travaillaient ici », rappelle-t-il. Lorsque lui reprend les lieux, il ne reste plus aucun salarié. Depuis, les lignes bougent. Une entreprise s'est installée dans un bâtiment

voisin, une imprimerie a retrouvé un repreneur et plusieurs emplois ont été recréés. Avec les sept collaborateurs de Gentleman Farmer et les six salariés du restaurant, la dynamique repart progressivement.

Pour accompagner ce renouveau, L'Arcadia adapte également son fonctionnement aux attentes de sa clientèle. L'établissement ouvre désormais le lundi, à la demande des clients, et peut accueillir jusqu'à 120 personnes. Une offre pensée aussi pour les groupes, avec la possibilité de recevoir des autocars de 55 places sur réservation. À quelques centaines de mètres, l'arrivée prochaine de superchargeurs Tesla pourrait également attirer une nouvelle clientèle de passage.

UNE VITRINE POUR LES PRODUITS LOCAUX

Au-delà de la restauration, L'Arcadia sert de vitrine à Gentleman Farmer, la marque de bière imaginée par Mathias Bounon. Les recettes sont élaborées avec Brasserie de France et



Le staff du restaurant s'est agrandi ces derniers jours avec l'arrivée de 3 nouveaux membres faits de boulons et de roues. Crédit : JDP.

brassées à Beaune, tandis que la distribution est assurée depuis Nitry. Six bières sont proposées à la pression ou en canettes, auxquelles s'ajoute une ginger beer. L'entreprise développe également une activité de fourniture pour les bars, festivals et événements,

avec la capacité d'équiper des manifestations réunissant plusieurs milliers de personnes.

Le restaurant devient ainsi le meilleur ambassadeur de ces produits. Ici, le barman assure aussi le service en salle afin de prendre le temps d'ex-

pliquer les bières, leur origine et leur fabrication. Des dégustations sont régulièrement organisées pour les entreprises et les groupes.

La même philosophie guide la carte. Les produits locaux occupent une place centrale : farine issue de l'exploitation agricole familiale pour certaines préparations, lentilles produites sur la ferme, viande fournie par un éleveur situé à une dizaine de kilomètres, jambon à la chablisienne, sans oublier les glaces artisanales ou les futurs desserts maison.

L'identité du lieu traduit enfin l'attachement de son fondateur au monde rural. Son décor, inspiré de l'entre-deux-guerres, accueille notamment une Citroën B2 de 1924 encore en état de marche. Quant au nom du restaurant, il fait référence à l'Arcadie, terre mythique des bergers dans la Grèce antique. Un clin d'œil assumé à l'univers paysan. « On peut être agriculteur et être fier de ce que l'on est et de ce que l'on fait », résume Mathias Bounon.

Enzo Beaudet

Nièvre. À Saint-Parize-le-Châtel, un rover semi-autonome conçu par la société Exail utilise une technologie quantique pour cartographier le sous-sol sans aucune excavation.

Un rover quantique à la recherche d'hélium nivernais



Opéré par la société 45-8Energy - qui a obtenu pour cinq ans un permis exclusif de recherches - le site de Fonts-Bouillants, à Saint-Parize-le-Châtel accueille actuellement un invité singulier : un rover semi-autonome conçu par l'entreprise française Exail, en collaboration avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

VOIR À TRAVERS LA ROCHE GRÂCE AUX ATOMES

Le secret de cette machine réside dans son « gravimètre quantique ». « Concrètement on mesure l'accélération d'une masse en chute libre dans le vide, la masse en question étant un nuage d'atomes. Cela permet de déterminer la gravité avec une extrême précision. Cette gravité est directement reliée à la quantité et à la densité de matière dans le sous-sol sous nos pieds », explique Camille Janvier, physicien chez Exail en charge du développement de cet équipement.

Ainsi, l'appareil est capable de détecter des vides, des cavités ou des différences de densité rocheuse sans avoir à creuser. Sur ce site précis de la Nièvre, qui couvre une zone de 251 km², l'objectif est de modéliser un cône de sédiments formé par des failles géologiques qui piègent d'importantes quantités d'hélium. Ce gaz, crucial pour de nombreuses industries, pourrait faire l'objet d'une exploitation industrielle unique en France d'ici 2029-2030, la Nièvre étant une région connue depuis l'Antiquité pour abriter des sources carbo-gazeuses exploitées initialement pour du thermalisme puis comme eaux minérales.

UNE ÉTAPE CLÉ POUR L'EUROPE

Ce test grandeur nature s'inscrit dans le cadre du projet européen FIQuGS. C'est la troisième et dernière étape d'une série d'expérimentations menées ce printemps : après avoir révélé un fossé médiéval à Reims et un tunnel enfoui aux Pays-Bas, la technologie



Le rover développé par Exail. Crédit : Exail.

s'attaque désormais à la gestion des ressources naturelles dans la Nièvre.

Si cette technologie est déjà utilisée par des volcanologues sur l'Etna pour anticiper les mouvements de magma, c'est la première fois qu'elle est appliquée à la mesure des flux gazeux naturels du sous-sol. Le capteur d'Exail, fruit de dix ans de développement sur le site de Gradignan, où ont été commercialisés en 2018 les premiers capteurs quantiques industriels au monde,

demeure l'un des seuls capable de fonctionner directement sur le terrain en toute autonomie. « À noter également, que bien qu'il ne soit pas directement impliqué dans ce projet, le site d'Exail à Besançon collabore étroitement avec les équipes de Gradignan sur le développement de ces futurs systèmes optiques et quantiques », précise Simon Jumel, responsable de la communication scientifique chez Exail.

Frédéric Chevalier

Doubs

Avec son installation dans de nouveaux locaux de 860 m² du Parc Temis Microtech, l'entreprise bisontine AUREA TECHNOLOGY franchit une nouvelle étape de son développement. Ce nouveau bâtiment répond à différents enjeux : accompagner la montée en puissance de l'activité, regrouper les équipes et renforcer l'autonomie industrielle de l'entreprise face aux exigences croissantes de certains donneurs d'ordre réclamant plus de confidentialité et de sécurité pour leurs contrats de R&D. Aujourd'hui, Aurea compte une trentaine de salariés et peut désormais accueillir jusqu'à 45 collaborateurs sur ce site aménagé d'un étage supplémentaire avec le concours du cabinet AKTYA1. « Ces dernières années on embauche deux à trois personnes par an ; des locaux mais aussi des gens d'ailleurs. On va continuer à se développer petit à petit et à attaquer de nouveaux marchés comme celui des capteurs industriels », explique Johann Cussey, directeur général de l'entreprise, dont l'innovation reste plus que jamais au cœur de sa stratégie. Aurea participe actuellement à plusieurs projets de recherche et collabore notamment avec le CNES et l'ESA autour du développement d'une source de photons jumeaux destinée à être embarquée à bord d'un satellite de communication optique. Le secteur aérospatial constitue aujourd'hui l'un des marchés de développement identifiés par l'entreprise, qui entend valoriser son expertise photonique et quantique auprès de ces filières à fortes exigences technologiques. « Ces photons jumeaux permettront de générer simultanément une même clé de cryptage ultra-sécurisée entre deux stations terrestres éloignées de plusieurs milliers de kilomètres », détaille Johann Cussey.

en bref

COLLECTIVITÉS

Grand Sénonais, terre de slow tourisme

Yonne. Ceinture verte et ports réaménagés : le Grand Sénonais investit pour affirmer sa nouvelle ambition touristique et durable.



Longtemps cantonné à une posture de territoire de passage, l'agglomération sénonaise traverse une phase dynamique de rattrapage. Portée par de nombreux aménagements et projets d'accueil, cette ambition forte des collectivités se concrétise progressivement sur le terrain. Le développement des mobilités douces, de lieux de reconnexion à la nature et la valorisation du patrimoine historique, culturel ou gastronomique, font désormais de la région une destination phare du slow tourisme, avec la promesse d'une immersion authentique et locale.

AU RYTHME DES MOBILITÉS DOUCES

La « Ceinture Verte » est le fil conducteur de la politique d'aménagements paysagers et de mobilités douces de l'agglomération du Grand Sénonais depuis près de 30 ans. Véritable corridor de biodiversité de bientôt 11 km, ce projet global est né de la volonté de reconnecter les quartiers et de redonner toute sa place à la biodiversité.

Premier pilier de cette opération d'envergure : la reconversion de l'ancienne voie ferrée où circulaient les trains de marchandises entre Sens et Troyes. Dès 2003, une première phase d'aménagement y a vu le jour entre le parc du Moulin à Tan et les abords des Boutours. Les quais de l'Yonne, qui s'intègrent aujourd'hui pleinement dans la ceinture verte, ont bénéficié de travaux de requalification pour un montant de 2,9 M€ (dont 1,7 M€ de subventions). Le projet fut prolongé en



Longtemps sous-exploitée, la rivière Yonne s'impose également comme un levier central de l'attractivité touristique et du commerce local. *Crédit : JDP.*

2020 vers le boulevard du Centenaire. Plus récemment, début 2025, l'aménagement de la portion entre René Binet et les Charmilles, visant à relier le nord de la ville (parcs de la Ballastière et du Clos-le-Roi) aux zones d'activités et aux rives de l'Yonne, représente un investissement de 100 K€. Le Grand Sénonais se fixe un objectif de 120 km de pistes cyclables d'ici 2030. Le total d'investissement s'élève à 3 M€ dont les aménagement cyclables du

Pont de Salcy entre Gron et Paron, axe stratégique du Sénonais, pour plus de 600 K€.

DÉVELOPPER LE TOURISME FLUVIAL

Longtemps sous-exploitée, la rivière Yonne s'impose également comme un levier central de l'attractivité touristique et du commerce local. Le territoire s'appuie déjà sur des infrastructures clés, à l'image de

la halte fluviale du quai Schweitzer à Sens, qui tend à accueillir plus d'animations, ou de la halte nautique du quai Bretoche à Villeneuve-sur-Yonne.

Dans cette dernière commune, le projet d'extension du port vient concrétiser cette dynamique. Encore à l'étude, son aménagement permettra de porter la capacité d'accueil à 32 ou 35 anneaux d'amarrage, tout en dotant le site d'un local équipé en sanitaires

pour les plaisanciers. L'opération est rendue possible par le renouvellement du contrat fluvestre avec la région Bourgogne-Franche-Comté, à condition que les travaux soient engagés courant 2027. Ce dossier est copiloté par Voies navigables de France et la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

Floriane Boivin

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

Publireportage | Encartage | Numérique
Visibilité parfaite | Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



Yonne. Réaménagement du centre-bourg, création de nouveaux commerces, rénovation de l'église, équipements sportifs ou encore réflexion sur les écoles : la commune de Montholon multiplie les investissements pour renforcer son attractivité.

Montholon poursuit sa métamorphose avec plus de 1,4 M€ investis au cœur du village



Depuis plusieurs mois, le visage de Montholon évolue à vue d'œil. Au cœur de la commune, la place de l'église a fait l'objet d'un vaste réaménagement. Désimperméabilisée et végétalisée, elle accueille désormais des places de stationnement PMR, tandis que le parvis de l'église a été entièrement repris. En parallèle, l'édifice religieux bénéficie d'une restauration de ses maçonneries, de ses vitraux – dont certains attendaient une intervention depuis plus de trente ans – ainsi que de l'installation d'un nouveau système de chauffage.

Cette opération de près de 900.000 € a déjà bénéficié d'un important soutien financier, avec notamment 400.000 € apportés par la région, près de 100.000 € au titre du Fonds vert et une participation de la Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne. Autre chantier majeur : la reconversion de l'ancien Aillant Bricolage. Racheté par la commune, le bâtiment accueillera à

terme deux commerces alimentaires ainsi que des sanitaires publics automatisés accessibles gratuitement. La livraison est espérée au printemps 2027. L'investissement, estimé à 550.000 €, bénéficie lui aussi de subventions, portant à plus de 1,4 M€ les financements consacrés à la revitalisation du centre-bourg.

DES ÉQUIPEMENTS MODERNISÉS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Au-delà du centre-bourg, la municipalité poursuit ses investissements sur l'ensemble de son territoire. Dès le mois de novembre, les travaux des futurs vestiaires du football et du tennis débiteront au complexe sportif, tandis que la salle des fêtes de Volgré sera entièrement rénovée.

La commune travaille également sur un projet plus structurant : le regroupement des écoles autour du site de la maternelle et la création d'un nouveau centre de loisirs. Une réflexion engagée depuis plus d'un an, qui tient compte de l'évolution démographique. « On ne veut pas construire des équipements qui ne serviraient plus dans dix ans », explique Fernando Dias Goncalves,

Montholon est une nouvelle commune qui comprends, Aillant-sur-Tholon (chef lieu), Champvallan, Volgré et Villiers-sur-Tholon.
Crédit : JDP.



maire de Montholon, rappelant que la commune devrait encore perdre une vingtaine d'élèves l'an prochain. Pour

autant, l'objectif reste de maintenir un centre-bourg vivant. « Si on enlève les commerces de nos villages, c'est un

village qui se meurt », insiste le maire.

Enzo Beaudet

Côte-d'Or. La Banque de France et l'Anlci ont officialisé un partenariat visant à renforcer l'autonomie des citoyens et prévenir les situations de vulnérabilité liées à l'illettrisme, l'illectronisme et la fragilité financière. Une première nationale, avec une expérimentation clé dans le Territoire de Belfort.

Lutte contre l'innumérisme : un partenariat inédit signé à Dijon



Mercredi 29 juillet, le siège de la Banque de France à Dijon a accueilli la signature d'une convention de partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci). Pour Laurent Fraisse, directeur de la Banque de France, cette union est stratégique : « Nous voulons renforcer nos actions communes pour favoriser l'autonomie financière des citoyens, s'assurer qu'ils ont la maîtrise de certains outils et concepts, que ce soit dans la gestion budgétaire et dans l'intégration dans la vie sociale, économique et professionnel. » La Banque de France, en tant qu'opérateur national d'éducation financière, voit dans ce rapprochement un levier essentiel pour prévenir le surendettement, liées aux difficultés rencontrées par certains publics dans la maîtrise des compétences de base, notamment en matière de numératie. Julie Nardin, coordinatrice nationale de l'Anlci, rappelle que l'illettrisme et l'innumérisme touchent 10 %

de la population adulte, soit 3,7 millions de personnes en France qui peinent à « lire, écrire, compter, cliquer bien qu'ayant été scolarisés. Un de nos enjeux premier est de sortir ces publics de l'invisibilité, dont le sentiment de honte complique le repérage », souligne-t-elle, insistant sur le fait que ces « handicaps freinent l'accès aux droits et à la vie sociale ».

PREMIER TEST DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Ce partenariat prend une dimension concrète avec une expérimentation pilote lancée dans le Territoire de Belfort, identifié comme un département de BFC le plus touché, à la fois, par illettrisme et par le surendettement (La BFC compte 7.472 dossiers de surendettement déposés entre juillet 2025 et juin 2026, en progression depuis trois ans). « L'idée est d'aller au croisement de l'éducation financière et du surendettement, en promouvant notamment les outils "Educfi" de la Banque de France, auprès des travailleurs sociaux pour toucher



Laurent Fraisse (banque de France) et Julie Nardin (Anlci). Crédit : JDP.

un public cible et également en élargissant le spectre avec l'aide de l'Anlci qui est davantage en capacité de toucher les publics invisibilisés », précise Cyril Georges, chargé de mission régional BFC à l'Anlci. Dès septembre, une « coopérative des solutions » portée par l'Anlci avec le soutien du FSE+, impliquant notamment des personnes en situations de vulnérabilité et de nombreux partenaires locaux sera mise en place pour adapter cet outillage pédagogique aux réalités du terrain. Marie-Claire Staquet, directrice départementale du Territoire de Belfort à la Banque de France, souligne l'importance de cette prise de conscience : « Quelqu'un qui est en surendettement parce qu'il n'est pas en capacité de faire ses comptes, pour qui les chiffres ne lui parlent pas, c'est une notion rarement évoquée jusqu'ici. » Si elle s'avère concluante, cette expérimentation belfortaine a vocation à être dupliquée à l'échelle régionale, puis nationale, pour briser l'invisibilité de ce handicap social.

Frédéric Chevalier

France

OUVERTURE D'UN GUICHET POUR L'AIDE À L'ACHAT DES ENGRAIS POUR LES AGRICULTEURS.

Dans un contexte de hausse du prix des engrais lié aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient, et afin de sécuriser la prochaine récolte en 2027, le gouvernement met en place une aide exceptionnelle pour les exploitations agricoles les plus affectées par les hausses de prix.

Une aide de 50 € par tonne d'engrais azotés simples à tous les agriculteurs, plafonnée à hauteur de la moitié de leur consommation de 2025 et portée à 70 € par tonne pour les agriculteurs dont les engrais pèsent plus de 10 % de leurs charges ainsi que pour les jeunes agriculteurs et les agriculteurs installés après le 1^{er} janvier 2025. L'aide s'appliquera aux achats d'engrais azotés effectués entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2026.

Les prix de marché feront l'objet d'un suivi renforcé au cours des prochains mois, afin de vérifier que les montants de forfaits restent cohérents avec les prix observés. L'aide sera versée par FranceAgriMer, après instruction par la DDT. Le guichet est ouvert du 31 juillet au 6 novembre.

♦ Retrouvez tous les informations utiles dont le lien vers le téléservice à l'adresse suivante : <https://www.franceagri.fr/aides/achat-dengrais-mineraux-azotes-simples>.

en bref

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

La France a effacé le choc Covid, mais pas toutes ses séquelles



BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Six ans après la pandémie, l'économie française semble avoir retrouvé son rythme de croisière. Selon les estimations de la Banque de France, le PIB potentiel, c'est-à-dire le niveau maximal de production compatible avec l'absence de tensions inflationnistes, aurait renoué fin 2025 avec sa dynamique de croissance d'avant-crise. Pour autant, le choc du Covid n'a pas disparu sans laisser de traces.

Par définition, le PIB potentiel ne se mesure pas directement. Il résulte d'une estimation prenant en compte le capital productif, le volume d'heures travaillées et la productivité avec laquelle ces deux facteurs - travail et capital - sont utilisés. Cette notion est particulièrement suivie par les banques centrales, car l'écart entre le PIB observé et le PIB potentiel constitue un indicateur avancé des risques d'inflation ou, au contraire, de ralentissement économique.

La principale conclusion de l'étude de la Banque de France est que la trajectoire du PIB potentiel demeure légèrement inférieure à celle qui aurait pré-

valu sans la pandémie. Fin 2025, l'écart atteindrait environ 0,7 % par rapport au prolongement de la tendance antérieure au Covid. L'essentiel de cette différence proviendrait du secteur non marchand (santé, éducation, administration publique), tandis que les activités marchandes n'expliqueraient qu'une faible part de ce décrochage.

Cette relative résistance de l'économie française repose sur un phénomène marquant : la forte progression de l'emploi depuis 2022. L'augmentation de la population active, le dynamisme des recrutements et le développement de l'apprentissage ont permis d'accroître le volume de travail disponible. Cette contribution positive a toutefois été presque entièrement compensée par une baisse durable de la productivité.

Selon la Banque de France, plusieurs facteurs expliquent ce recul. Les confinements ont pu freiner l'innovation, l'investissement immatériel et l'acquisition de compétences. S'y ajoute un effet de composition : une partie des nouveaux emplois créés concerne l'embauche massive de nouveaux apprentis, des profils auparavant éloignés du marché du travail ou faiblement qualifiés, ce qui réduit mécaniquement la productivité moyenne. La progression d'activités fortement intensives en main-d'œuvre pourrait également avoir joué un rôle.

À moyen terme, la question démographique devient centrale. Pour la période

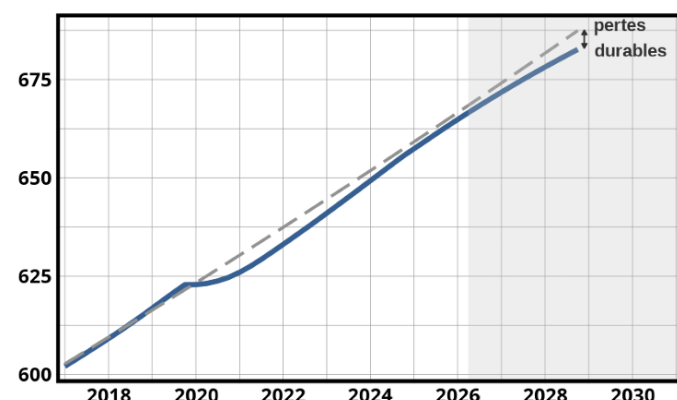
2026-2028, la plupart des institutions internationales situent la croissance potentielle française entre 0,9 % et 1,2 % par an. La productivité continuerait d'en fournir environ la moitié, tandis que le capital et le travail contribueraient chacun pour un quart.

Mais le facteur travail devrait progressivement perdre de son importance. Malgré une hausse attendue du taux d'activité et la poursuite de la baisse du chômage structurel, le vieillissement de la population pèsera sur la croissance de la population active. Autrement dit, la capacité de l'économie à créer davantage de richesse dépendra de plus en plus des gains de productivité.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle apparaît comme une opportunité majeure. Son adoption à grande échelle pourrait soutenir durablement la croissance potentielle française. À l'inverse, la fragmentation géopolitique et la remise en cause de chaînes de valeur mondialisées demeurent des risques susceptibles d'en freiner la progression. Au final, si la France a retrouvé son rythme d'avant-Covid, il lui reste désormais à relever le défi de la productivité.

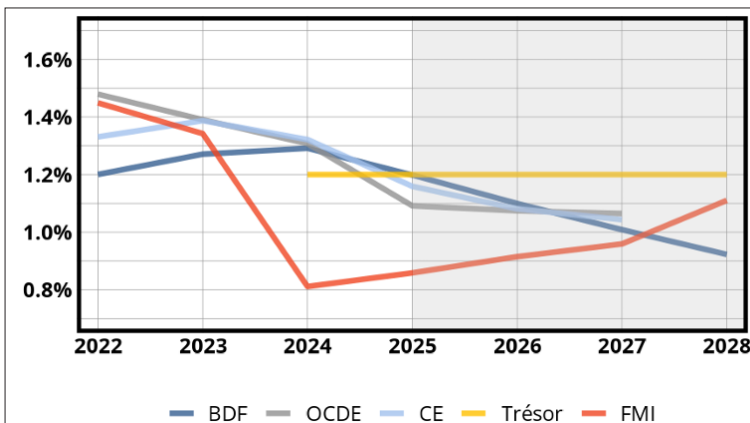
◆ Source : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/quelle-croissance-potentielle-en-france-apres-la-periode-covid>

PIB potentiel estimé par la Banque de France et sa tendance pré-Covid



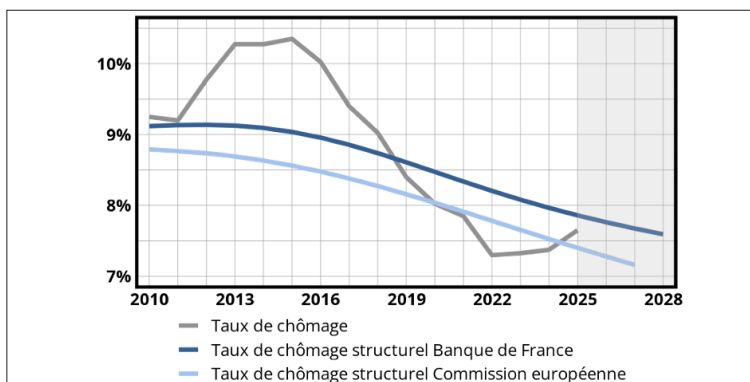
Note : estimations de juin 2026 ; PIB potentiel trimestriel en milliards d'euros (volumes à prix chaînés en base 2020). La courbe en pointillés représente la tendance log-linéaire du PIB potentiel estimée sur la période 2010T1-2019T4.

Principales estimations de croissance potentielle pour la France



Sources : AMECO mai 2026 (Commission européenne), Economic Outlook décembre 2025 (OCDE), World Economic Outlook avril 2026 (FMI), RESF 2026 (DG Trésor), projections macroéconomiques de juin 2026 (Banque de France).

Principales estimations de taux de chômage structurel pour la France



Sources : Insee, Commission européenne (AMECO mai 2026), Banque de France.

0,7 %

La différence entre le PIB potentiel français actuel et sa tendance pré-Covid.

Entre 0,9 et 1,2 %

La croissance potentielle française estimée sur les années 2026-2028..

8,1 %

Taux de chômage au BIT, pour la France entière, en pourcentage de la population active, estimé par la Banque de France pour l'année 2026.

Opinions

Jusqu'à 75.000 faillites en 2026 ?

Association pour la gestion du régime de garantie des créances salariales

Le premier semestre 2026 confirme les difficultés durables auxquelles sont confrontées les entreprises françaises. Au 30 juin, l'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances Salariales (AGS) avait mobilisé 1,31 Md€ pour garantir le paiement des salaires des entreprises en procédure collective, soit une hausse de 19,4 % sur un an. Si cette tendance se poursuit, le régime pourrait franchir le seuil inédit de 2,6 Mds€ d'avances d'ici la fin de l'année, un niveau jamais atteint depuis sa création. Cette accélération intervient dans un contexte où les prévisions tablent désormais sur 71.000 à 7.000 défaillances d'entreprises en 2026, confirmant l'amplification des difficultés constatées depuis plus de deux ans. Après une année 2025 déjà historique, marquée par plus de 2,2 Mds€ d'avances, ces indicateurs du premier semestre 2026 témoignent d'un nouveau changement d'échelle.

Au-delà des montants engagés, l'AGS a accompagné 157.983 salariés, soit 12 % de plus qu'un an auparavant, tandis que près

de 14.000 nouvelles procédures sollicitant l'intervention de l'AGS ont été ouvertes. Cette évolution traduit une transformation de la nature des défaillances : la part des grandes et moyennes entreprises accompagnées par l'AGS augmente, le nombre de salariés est en croissance, entraînant des conséquences sociales plus lourdes. « Les difficultés que nous observons depuis plusieurs trimestres ne relèvent plus d'une situation ponctuelle. Elles traduisent une fragilité durable de nombreuses entreprises confrontées à un environnement économique dégradé. Les défaillances que nous accompagnons sont souvent plus importantes et produisent un impact social plus marqué », signale Christian Nibourel, président de l'AGS.

2,6 MDS€ EN 2026 ?

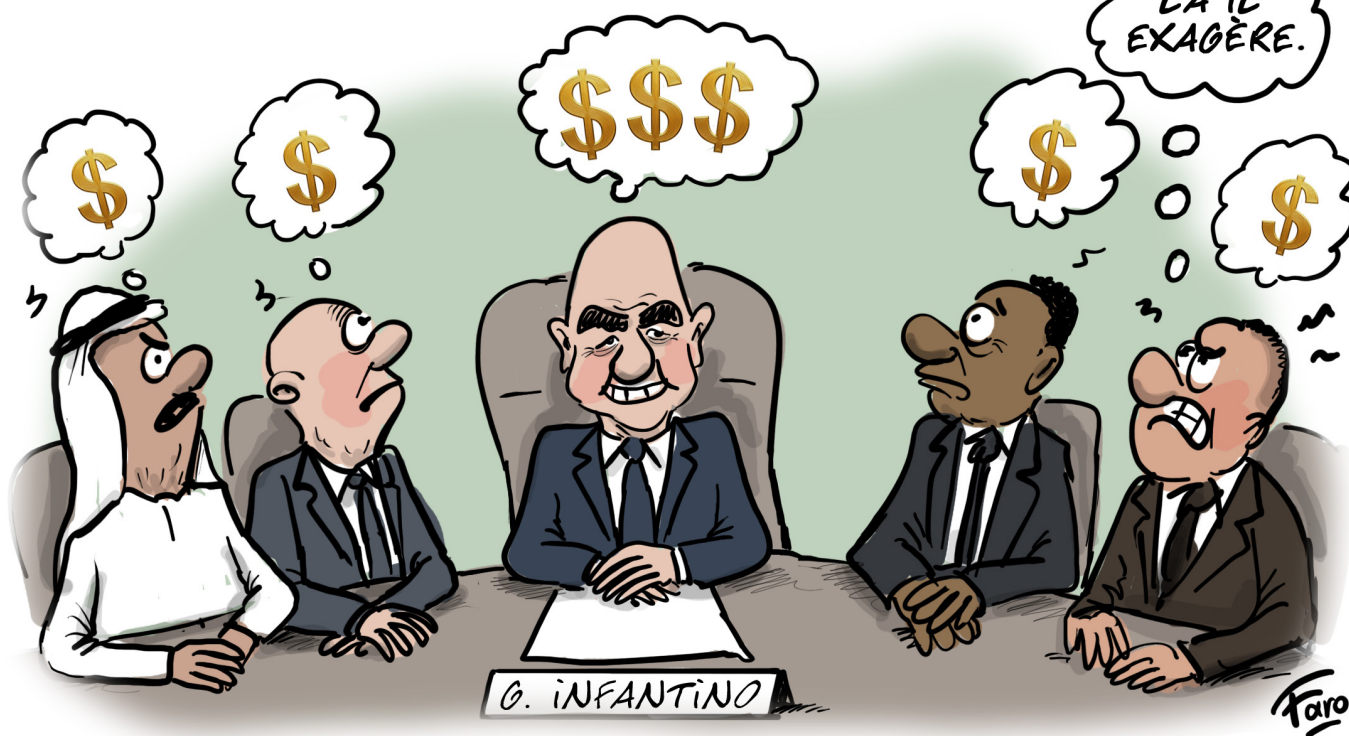
Les projections financières de l'AGS conduisent désormais à anticiper près de 2,6 Mds€ d'avances sur l'ensemble de l'année, soit environ 16 % de plus qu'en 2025. Une telle trajectoire constituerait le

montant le plus élevé jamais mobilisé par le régime, après une année 2025 déjà tristement inédite. Cette évolution reflète un environnement économique qui demeure particulièrement tendu : croissance atone, marges sous pression et coûts de financements élevés continuent d'affaiblir les entreprises françaises. À fin juin, l'avance moyenne versée atteint désormais 8.294 € par salarié contre 7.779 € en moyenne sur la même période en 2025. Ce montant moyen en hausse illustre le fait que les défaillances touchent de plus en plus des emplois qualifiés.

Dans ce contexte d'activité en forte hausse, l'AGS maintient un niveau de réactivité élevé. « Malgré la hausse continue des volumes traités, plus de 80 % des relevés de créances continuent d'être pris en charge en moins de 48 heures. Cette capacité d'intervention rapide constitue un facteur essentiel de protection des salariés confrontés à la défaillance de leurs employeurs », assure Antonin Blanckaert, directeur général de l'AGS.

Le regard de Faro

RIFI FI À LA FIFA



Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

Entrez dans l'Espérance

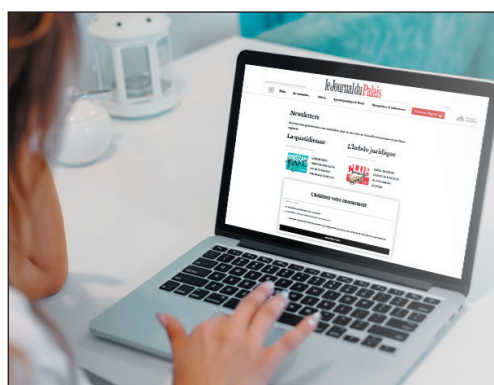


Me voilà de retour avec dans les mains la barre du Titanic gentiment remise par mon collègue Frédéric Chevalier, à qui le mois de juillet et le contexte général (la guerre, Trump, la loi d'urgence agricole, la canicule, Sylvie Tellier, ex-Miss France et master ès-conneries en injonctions aux femmes atteintes de cancer, tout ça, tout ça), n'ont pas réussi. Ma mission, si je l'accepte, et donc d'éviter l'iceberg, de le laisser pour les ours polaires ou, éventuellement, en prélever un cube pour le glisser dans un cocktail vert comme un Grasshopper par exemple *, vert comme la couleur de l'espoir. C'est pourquoi je vous livre ici quelques minuscules parcelles dudit. De rien, ça fait plaisir.

Petit 1) Alors que la presse est en train de couler tel un paquebot de légende, transpercée par l'IA, les journalistes courtisans de leurs patrons milliardaires et une audience qui a choisit Tik Tok pour s'informer, il se trouve que j'ai accompagné la semaine dernière mon amie Virginie dans sa tournée. Virginie est journaliste. Il y a vingt ans, avec un petit leg offert par sa grand-mère qui lui ordonné de réaliser son rêve, elle a créé « son » journal qu'elle a baptisé Mamie Pétille. Un média qui lui ressemble : généreux, curieux, préférant les chemins de traverse aux autoroutes et bienveillant. Depuis vingt ans, elle a usé quelques voitures à arpenter son Morvan et au-delà pour rencontrer des artistes, des commerçants, des artisans, des amoureux du patrimoine ou des animaux, des gourmands, des jeunes, des vieux, des... Nous étions ensemble sous le cagnard à Avallon pour distribuer son magazine (gratuit), dans les commerces ravis de lui offrir un bout de comptoir et ça n'a pas traîné : « Oh, c'est vous ! C'est super votre magazine, n'arrêtez jamais ! » lui a glissé notre voisine au restaurant. « Oh, Mamie Pétille, a fait un monsieur tout content de prendre son exemplaire au cul du coffre, je les ai tous ! » « Oh, Mamie Pétille, on vous adore » a lancé une dame sur le trottoir. Etc etc. Et le tout, en moins d'une heure. Ben moi, ça m'a fait sourire tout le long. Et ça me réconforte de savoir qu'un média aussi anachronique, qui ferait hurler n'importe quel expert des écoles de journalisme, soit la star de son territoire...

Petit 2) La semaine dernière, une autre Virginie, qui aura les honneurs d'un de nos prochains portraits. Celle-ci, cheffe d'entreprise et aviatrice s'est donné comme mission de sauver des vies : celles des Beagles, « nés pour mourir » comme elle le dit, et plus précisément pour servir aux expérimentations médicales. Depuis 1999, Virginie les récupère auprès des laboratoires qui habituellement les euthanasient à l'issue des protocoles, les rassure, leur apprend ce qu'est le monde puisqu'ils n'ont connu que des univers aseptisés et des humains masqués et leur trouve des familles. La regarder ouvrir une à une les cages dans son jardin, encourager ces chiens dont certains sont encore des chiots à oser poser une patte sur l'herbe, réconforter ceux trop traumatisés pour bouger, jouer avec les autres, si ça ce n'est pas de l'espoir dites-moi ce que c'est ! D'ailleurs en repartant de chez cette Virginie-là, je suis passée devant l'Espérance, l'ancien restaurant étoilé du chef aujourd'hui disparu Marc Meneau. Laissé à l'abandon par ses racheteurs, squatté, abîmé, il a été enlevé aux enchères par Maryline Martin, co-fondatrice de Guédelon, un château recréé pierre par pierre selon les méthodes et avec les outils médiévaux. Devant le bâtiment, il y a un panneau : « Le renouveau de l'Espérance » qui détaille le projet de réhabilitation du lieu. Pour moi qui ai eu la chance de connaître l'adresse du temps de sa splendeur, et d'y goûter des mets légendaires, voir l'Espérance revivre, ça m'a redonné foi en l'avenir. Ben en fait ? Ça fait un petit 3), non ? Trois raisons de laisser monter en soi une bouffée d'espérance... je crois que cette semaine, on a évité l'iceberg !

* L'abus d'alcool est néfaste pour la santé. À consommer avec modération !



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

ALP'ASIA

Société par actions simplifiée
au capital de 500,00 euros
Siège social : 1 Rue du Docteur
Majnoni d'Intignano
21121 FONTAINE-LÈS-DIJON
en cours d'immatriculation

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 02/07/2026, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ALP'ASIA
FORME : Société par actions simplifiée (à associé unique)
CAPITAL : 500,00 Euros
SIÈGE SOCIAL : 1 Rue du Docteur Majnoni d'Intignano 21121 FONTAINE-LÈS-DIJON

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- l'acquisition, la détention et la gestion de participations directes ou indirectes dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types ;

- l'accomplissement de prestations de nature administrative, juridique, comptable, financière ou immobilière au profit des sociétés, groupements et entités juridiques détenues par la Société,

- l'acquisition, la détention et la gestion de biens immobiliers directement ou indirectement,

- la réalisation de toutes prestations de services de conseil aux entreprises, notamment en matière de stratégie, d'organisation, de communication, d'optimisation, de manière générale dans tous les domaines liés à la gestion et au développement des entreprises ;

- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles prévues par l'article 18 des statuts

PRÉSIDENT : Monsieur Christophe BRENOT, né 13 juillet 1974 à DIJON (Côte d'Or), demeurant 4 Avenue du Crêt du Maure 74000 ANNECY

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

Pour avis,

L2603811

J.E.T - Menuiseries et Agencements Intérieurs

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : J.E.T - Menuiseries et Agencements Intérieurs
Capital : 5000 €
Siège social : 34 rue Pierre Maître 21800 QUETIGNY
Objet : Pose et fabrication de menuiseries bois, de menuiseries PVC, de portails et portes de garage, l'agencement intérieurs et extérieurs, les services existants ou à venir en relation directe ou indirecte avec cet objet.
Durée : 99 ans.
Gérant(s) : M. Jean, Emmanuel Tavy demeurant 34 rue Pierre Maître 21800 QUETIGNY
La société sera immatriculée au RCS de DIJON

L2604013

TOSA

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000,00 €
Siège social : 5-7 Place du Théâtre
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Par acte sous signature privée en date du 23/07/2026 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TOSA
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 2 000 euros
SIEGE : 5-7 Place du Théâtre 21000 DIJON

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement, les activités suivantes :

- Bar ;
- Vente sur place et à emporter de produits alimentaires ;

- Petite restauration traditionnelle sur place et à emporter ;

- Organisation de concerts et de soirées à thèmes ;

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 29 Règles d'adoption des décisions collectives des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

PRÉSIDENT : Monsieur Sami BELLAMLIK demeurant 296 B, Rente du Bois de Varois 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Théo ROUX demeurant 12 Rue Alain Fournier 21850 SAINT-APOLLINAIRE.
Immatriculation au RCS de DIJON

L2604047

mpc-expertise

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : mpc-expertise
Capital : 9000 €
Siège social : 4 allée des prunus 21121 ahuy
Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable.
Durée : 99 ans.
Président : M. GOUREAU EDOUARD demeurant 4 allée des prunus 21121 Ahuy
Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Admissions: Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon

L2604010

Docteur Roman TOUROLLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 31/07/2026 il a été constitué une SELARL unipersonnelle de chirurgien-dentiste au capital de 3 000 €, dénommée Docteur Roman TOUROLLE, dont le siège social est situé 25, boulevard des Allobroges - 21121 FONTAINE-LES-DIJON, qui a pour objet l'exercice commun ou individuel à titre exclusif de la profession de chirurgien-dentiste. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. M. Roman TOUROLLE, 16, place de la Libération - 21000 DIJON, assure la gérance sans limitation de durée.

Pour avis,

L2604167

Alther'Native CLE

Société par actions simplifiée
au capital de 343 000 euros
Siège social : 4 Rue Saint-Joseph
21700 NUI TS GEORGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 27 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Alther'Native CLE
Siège : 4 Rue Saint-Joseph, 21700 NUI TS GEORGES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 343 000 euros
Objet : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit et quelles que soient leurs activités ;

L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

La participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe, le contrôle des filiales et la gestion de la politique stratégique des filiales ;

La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables, commerciaux, financiers, informatiques, techniques, de ressources humaines, de formation, d'études au profit des sociétés du groupe ;

L'exercice de mandats sociaux au sein des filiales ;

L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous titres de participation et de placement ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Laurent CHAILLET, demeurant 5 Chemin des Vignes, Hameau de CHEVREY, 21700 ARCENANT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

L2604048

PAUL MOURIER CONSEIL SASU

Aux termes d'un ASSP en date du 29/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PAUL MOURIER CONSEIL SASU

Objet social : Exercer toutes prestations de conseil auprès d'entreprises privés et d'institutions.

Siège social : 21 rue de la Gare, 21460 EPOISSES

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON

Président : Monsieur MOURIER Paul, demeurant 21 rue de la gare, 21460 EPOISSES

Admission aux assemblées et droits de votes : tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justificatif de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Clause d'agrément : les actions sont cessibles par décision collective de l'Assemblée Générale à la majorité qualifiée des deux tiers

Paul Mourier

L2604086

IMMO PRO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue en Val Fontaine
21490 SAINT JULIEN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT JULIEN du 28/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : IMMO PRO
Siège social : 9 Rue en Val Fontaine, 21490 SAINT JULIEN

Objet social :

L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ;

L'organisation en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine familial des associés ;

La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ;

L'aliénation de ces mêmes biens et droits pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être soumise à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société ;

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société ;

L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de cet objet social, avec ou sans garantie hypothécaire ;

La mise en place de toutes sûretés réelles ou personnelles nécessaires au financement des acquisitions de la société ;

A cet égard, il est expressément précisé que la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Alexandre CICCARDINI demeurant 8 Rue des Layottes, 21490 BELLEFOND et la SARLU CAPFI, représentée par son gérant Monsieur Alexandre CICCARDINI

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas, hors cession entre associés, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance

L2604070

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire



O PETIT LIBAN

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
6 Impasse de Reggio 21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 29/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : O PETIT LIBAN
Siège : 6 Impasse de Reggio, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration traditionnelle et restauration rapide, La préparation, la fabrication, la transformation, la vente et la livraison de plats cuisinés, produits alimentaires et boissons, à consommer sur place, à emporter ou en livraison ; La vente de boissons, conformément à la réglementation en vigueur et sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Mohamed, Akil JAFFAL, né le 13 septembre 1985 à CONAKRY (GUINEE), demeurant 4 rue Jean MERMOZ, 21000 DIJON, de nationalité française, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis Le Président

L2604144



ARC & Family

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 juillet 2026 il a été constitué une société.

Forme : société civile immobilière (SCI)
Dénomination sociale : ARC & Family

Objet social : l'acquisition, la vente, la location et la construction de tous biens immobiliers, l'acquisition et vente de toutes participations de sociétés civiles ou commerciales, l'acquisition et la détention de tous biens meubles, la gestion et l'administration desdits biens mobiliers et immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets, l'octroi de garantie en vue de la souscription de tout emprunt. Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 10 Rue Thoisy - 21000 DIJON

Durée : 99 ans

Capital social : MILLE (1000) euros divisés en MILLE (1000) parts sociales de 1 (UN) euro chacune

Le gérant : Adrien Roussel, né le 14 décembre 1990 à SAINT-NAZAIRE 44600, demeurant 10 Rue Thoisy 21000 DIJON de nationalité française, lié par un pacte civil de solidarité avec Madame Mildred OJEDA DELGADO,

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales :

Monsieur Adrien ROUSSEL, demeurant au 10 Rue Thoisy DIJON (21 000)

Madame Mildred OJEDA DELGADO, demeurant au 10 Rue Thoisy DIJON (21000)

Cessions de parts sociales : Toute cession de parts de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale sauf les cessions de parts entre associés, entre conjoints ou partenaires pacés, ascendants ou descendants des associés.

Immatriculation : RCS de DIJON

Pour avis, Le gérant.

L2604151



JOUFFROY & FILEAS Notaires et Avocats

43 rue Devosge
21000 Dijon

DEVAL TECHNOLOGIES

Par acte SSP du 30/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : DEVAL TECHNOLOGIES.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'administration de valeurs mobilières, de tous droits sociaux et de toute participation financière dans toute société française ou étrangère créée ou à créer, La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, L'acquisition, la gestion, l'administration d'un patrimoine composé des biens meubles et immeubles, La réalisation de prestations de services au profit des sociétés dans lesquelles elle a des participations, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
SIÈGE SOCIAL : 10 rue Nicolas de Condorcet - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.
CAPITAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : M. Valentin DEFREVILLE, demeurant 12 allée Marie de Bourgogne - 21800 SENNECEY LÈS DIJON.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
CLAUDE D'AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2604179



14 rue Jean de Cirey - 21000 DIJON

LOF CONSEILS

Par acte SSP du 30/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LOF CONSEILS.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'administration de valeurs mobilières, de tous droits sociaux et de toute participation financière dans toute société française ou étrangère créée ou à créer ; La prise de tous intérêts et part1c1pations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer ; L'acquisition, la gestion, l'administration d'un patrimoine composé des biens meubles et immeubles ; La réalisation de prestations de services au profit des sociétés dans lesquelles elle a des participations ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
SIÈGE SOCIAL : 10 rue Nicolas de Condorcet - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.
CAPITAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : M. Franck LOFFREDO, demeurant 2 place de la République - 21120 VILLEY SUR TILLE.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
CLAUDE D'AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2604180

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

MODIFICATION
DE STATUTS

TERRE DE SAONE
Société par actions simplifiée au capital de 601 290 euros
Siège social : route départementale 905 - 21130 VILLERS LES POTS 378 206 924 RCS DIJON

Par décisions en date du 30/06/2026, l'associé unique prenant acte de l'arrivée à expiration du mandat de la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, a décidé de ne procéder ni à son renouvellement ni à son remplacement.

Pour avis.

L2603798



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048 21240 TALANT

ME CARRELAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.500 Euros
Siège social : 6 rue Capitaine Jean Brice Bary 21000 DIJON
R.C.S. Dijon 912 629 219

Suivant décision de l'associé unique en date du 13 mai 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 rue Capitaine Jean Brice Bary - 21000 DIJON au 3 rue du Touillet - 21120 CHAIGNAY à compter du 13 mai 2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2603801

CALALONY

CALALONY SCI au capital de 1000€
Siège social : 8 Route De Sevigne 21460 Epoisses 978186294 RCS DIJON. L'AGE du 17/07/2026 a décidé : d'augmenter le capital social de 6500 € pour le porter à 7500 € par voie d'apport en numéraire. de nommer gérant Frank Toitot , 14 Rue Du Creux D Arain 89630 Villers Nonain pour une durée indéterminée en remplacement de Laetitia Garnier révoqué et de nommer en co-gérant Nicolas Toitot, Route De Semur 21460 Torcy Pouligny pour une durée indéterminée en remplacement de Laetitia Garnier, révoqué. Dépôt RCS DIJON. L2603898

SCI TSY

SCI TSY SCI au capital de 1000€
Siège social : 40 rue fond vallée 76170 Lillebonne 817559552 RCS LE HAVRE
Aux termes d'une décision en date du 18/07/2026, l'AG Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société de 40 rue fond vallée, 76170 Lillebonne à 13 rue du lavoir, 21220 Chevannes à compter du 18/07/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Objet social : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée : jusqu' au Jusqu'au 04/01/2115
Gérant(s): M. THIEBAUD Yves, Marie demeurant 13 rue du lavoir, 21220 Chevannes et M^{me} CAMUS Sandrine, Nicole demeurant 13 rue du lavoir, 21220 Chevannes Radiation au RCS de LE HAVRE et réimmatriculation au RCS de Dijon L2603921



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

DENIS PEROL
SARLPFFPL en cours de transformation en SCI
au capital de 7 500 euros
Siège social : Galerie Drapeau, 1 rue Auguste Fremiet, 21000 DIJON 477 503 585 RCS DIJON

Avis de modification

PV décisions associée unique du 31/07/2026 a décidé de : 1. Transformer la Société en SCI à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 €, divisé en 750 parts sociales de 10 euros chacune. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : M^{me} Anne DENIS, 9A rue d'Hauteville 21121 DAIX, gérante associée et M. Benoît DENIS, 9A rue d'Hauteville 21121 DAIX, gérant non associé. 2. Modifier l'objet et en conséquence l'article 2 des statuts comme suit : En tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, Exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité, L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. 3. Remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «DENIS PEROL» par «CAMELEON» et modifier en conséquence l'article 3 des statuts. 4. Transférer le siège du 1 rue Auguste Fremiet, Galerie Drapeau, 21000 DIJON au 9A rue d'Hauteville 21121 DAIX, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. L2604127

DOMAINE ANNE ET HERVE SIGAUT
S.C.E.A. au capital de 2.000,00 Euros
Siège social : 12, rue des Champs 21220 CHAMBOLLE-MUSIGNY R.C.S. : DIJON 478 037 088

Avis de nomination

Aux termes d'une délibération en date du 21/07/2026, la collectivité des associés de la société a nommé M^{me} Marine SIGAUT demeurant rue Heliodoro Salgado 58-2 1170-177 LISBONNE (Portugal) en qualité de gérante et ce, pour une durée illimitée. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis,

L2604029



SIMPLEMENT VOUS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 rue du Faubourg Madeleine 21200 BEAUNE 950 992 784 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 17 juillet 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social au 18 Rue d'Alsace, 21200 BEAUNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

L2604034



SCEA DU DOMAINE GUY ET YVAN DUFOULEUR
Société civile d'exploitation agricole au capital de 652.800 euros
Siège social : 12 rue Thurot 21700 NUITS SAINT GEORGES 325 396 554 RCS DIJON

En date du 24 juillet 2026, Clotaire DUMETZ, demeurant à REIMS (51100), 70 rue des Moissons, a été nommé en qualité de co-gérant en remplacement de Nicolas DUFOULEUR et Xavier DUFOULEUR, démissionnaires. Mention au RCS de Dijon L2604092



VITIS PATRIMONIUM
Société civile immobilière au capital de 6.000 euros
Siège social : 12 rue Thurot 21700 NUITS SAINT GEORGES 537 522 161 RCS DIJON

En date du 24 juillet 2026, Clotaire DUMETZ, demeurant à REIMS (51100), 70 rue des Moissons, a été nommé en qualité de co-gérant en remplacement de Nicolas DUFOULEUR et Xavier DUFOULEUR, démissionnaires. Mention au RCS de Dijon L2604102



TC INVEST
SOCIETE CIVILE
AU CAPITAL DE 400 010 EUROS
SIEGE SOCIAL : 24 RUE DES BUGNARDES 39100 DOLE 931 052 385 RCS LONS LE SAUNIER

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 24 rue des Bugnardes, 39100 DOLE au 19 rue de Cracovie, 21850 SAINT APOLLINAIRE à compter du 01/09/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER sous le numéro 931 052 385 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. Gérant : M. THEVENOT Christophe, demeurant 24 rue des Bugnardes, 39100 DOLE.

Pour avis la Gérance

L2604113

SCP D'AVOCATS HAMANN - BLACHE
SCP au capital de 124 770 €
Ancien siège social : 1 Place du Théâtre 21000 DIJON
Nouveau siège social : 18 rue de Colmar 21000 DIJON RCS DIJON n°834.221.970

Avis de transfert de siège social

Suivant DUA en date du 28/07/2026, le siège social a été transféré au 18 rue de Colmar 21000 DIJON avec effet au 1^{er} août 2026. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis, la gérance.

L2604130

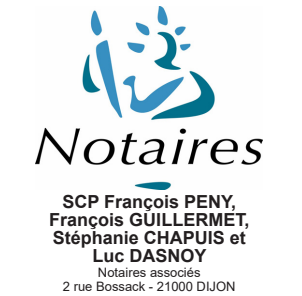
HOLDING SEBASTIEN GOSSOT

Avis de modifications

HOLDING SEBASTIEN GOSSOT SARL - 200 000 € - 5 Rue Amiral Violette 21110 LONGEAULT PLUVAULT - 820 606 945 RCS DIJON : AVIS DE MODIFICATION : le 15/06/2026, dans les conditions de l'article L. 227-3 (C. Comm.), il a été décidé l'extension de l'objet à : «acquisition, détention et cession de tous biens et droits immobiliers, ainsi que réalisation de tous investissements immobiliers, directement ou indirectement, notamment par la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entités à prépondérance immobilière», la modification des statuts, la transformation en SAS, sans création d'un être moral nouveau & l'adoption du texte de nouveaux statuts, dénomination, capital, objet, siège, durée et dates d'ouverture et de clôture d'exercice demeurant inchangés. Participation aux assemblées sur justification d'identité et d'inscription en compte 2 jours avant. Un associé = une voix. Cession d'actions au profit de tiers : agrément des associés. Président : Mr Sébastien GOSSOT (5 rueAmiral Violette 21110 LONGEAULT). DIRECTEUR GÉNÉRAL : M^{me} Margot GUILLEMOT (5 rue Amiral Violette 21110 LONGEAULT). L2603947

SCI DU CROMIN

L'AGE du 01/07/2026 de la «SCI DU CROMIN», capital : 3 000 €, siège : 24, rue Jean Laillet 21121 DAIX, 491 877 684 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège au 5 B, rue du Lycée - 21000 DIJON à compter du 01/07/2026 et de modifier l'article 4 des statuts. Modification au GTC de DIJON. L2603418



SCI SUNNY
Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00€
3 ROUTE DE CHEVIGNY 21600 OUGES
RCS DIJON N°990817934

Transfert de siège social

En date du 28 juillet 2026, le gérant a décidé le transfert du siège social au 13 RUE DU PROFESSEUR LOUIS NÉEL à LONGVIC (21600) à compter du 28 juillet 2026.

Pour avis : le gérant.

L2604142

FAMILIALE VILLAINE
SAS au capital de 134.530.775 €
Siège social : 1 Place de l'Eglise 21700 VOSNE ROMANEE RCS DIJON 919 752 584

Augmentation de capital

Selon décisions unanimes du 28/07/2026, les associés ont augmenté le capital de 10.166.719 €. L'augmentation de capital a été réalisée par voie d'apport en nature et création d'actions nouvelles. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Nouvelle mention : Capital social : 144.697.494 €
Mention au RCS DIJON L2604158

BISTARIUS
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 6, rue de la Meuse - 21121 FONTAINE-LES-DIJON 984 994 491 RCS DIJON

Par décisions unanimes des associés du 01/08/2026, il a été décidé de nommer M. Roman TOUROLLE, demeurant 16, place de la Libération - 21000 DIJON, en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter du 01/08/2026. Modification RCS DIJON.

Pour avis.

L2604168



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

LES DEUX MONTRACHETS
Société Civile
Ancien capital social : 1.000 euros
Nouveau capital social : 2.324,60 euros
Siège social : 17 Rue Jean François Champollion 21200 BEAUNE 105787329 RCS Dijon

Aux termes d'une décision unanime en date du 15 juillet 2026, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 euros à 2324.60 euros.

Mention sera portée au RCS de Dijon. L2604170

SCI NAUDLINGOT

Par décision du 22/07/2026, les associés de la société SCI NAUDLINGOT, Société civile immobilière au capital de 90 euros, Siège social : 12 Rue Bannelier 21000 DIJON, RCS DIJON 845 329 192, ont pris acte de la démission de Monsieur Sébastien BIGOT de ses fonctions de gérant de la société à compter du même jour sans pourvoir à son remplacement.

Pour avis - La Gérance

L2604186



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

CROSNE IMMOBILIER
Société civile transformée en SAS
Capital : 750.020 Euros
Siège : 7 ruelle du Crosne 21110 LONGEAULT PLUVAULT 952 627 362 R.C.S. Dijon

ASSP 04/08/2026, la société civile CROSNE IMMOBILIER a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle, et son objet étendu à la prise et gestion de participations, la gestion de patrimoine familial mobilier et immobilier, l'animation et le conseil de filiales. DÉNOMINATION, SIÈGE ET DURÉE : inchangés. CAPITAL : Inchangé, divisé en 37.501 actions de 20 €. ANCIEN GÉRANT / NOUVEAU PRÉSIDENT : Olivier ESPADA, 7 ruelle du Crosne - 21110 LONGEAULT PLUVAULT. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé, une voix par action. AGRÉMENT : Cessions à des tiers soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Cessions entre associés libres. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2604194

Omega Projects
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 18 bis Grande Rue 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE 104 194 717 RCS de Dijon

Le 30/07/2026, l'Associé Unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1 000 € à 697 500 €, par voie d'apport en nature.

Mention au R.C.S. de Dijon L2604132

GRAND CRU AUTOMOBILE
SASU au capital de 10000 €
Siège social : 213 Rue d'Auxonne 21000 Dijon 933 197 477 RCS de Dijon

En date du 01/08/2026, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/08/2026. et a nommé gérant M. JOTTRAS Baptiste, demeurant 41 Route de Dijon 21310 Beire-le-Châtel. Modification du RCS de Dijon L2604199



SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

VDBH
SARLU au capital de 73.500 Euros
Siège social : 11 rue de la Sablière - 21000 DIJON R.C.S. Dijon 843 645 425

Transfert du siège social

Décision de l'associé unique du 05/08/2026 : ANCIENNE MENTION : 12 rue du Pré Rondot, ZAE Bois Guillaume à SAINTAPOLLINAIRE (21). NOUVELLE MENTION : 11 rue de la Sablière à DIJON (21). R.C.S. : DIJON. Pour avis : Le gérant.

L2604204



SARL VERSALYS
6 rue Saint John Perse 21000 DIJON

KALIMA
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 6 rue Saint John Perse 21000 DIJON
RCS de DIJON n°901 929 927

Avis de modification

En date du 20/07/2026, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 20/07/2026 comme suit : «La détention de titres de sociétés d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ainsi que la participation à tout groupement de droit français et étranger ayant pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Elle peut avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet social. Et, généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet social ci-dessus ou à toutes activités connexes ou complémentaires ou susceptibles de contribuer à son extension ou à son développement. L'exercice de la profession de commissaire aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes.» L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS de DIJON. L2604205

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



ODAS NOTAIRES
37 Rue Louis de Broglie
BP 37 371- 21073 DIJON CEDEX

SCI THIQUENGAU
Société civile immobilière au capital de 1.000,00 EUR
Siège social : 9 boulevard Albert Einstein - 21000 DIJON
SIREN 813.797.636 RCS DIJON

Aux termes de l'AG en date du 28/07/2026, les associés ont décidé de transférer, à effet du même jour, le siège social de la société à LE LAVANDOU (83980), 14 avenue Franklin Roosevelt, Le Cadet Rousse.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;
Pour avis, LA GERANCE

L2604213



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LES BELETTES

SCI au capital de 1 500 euros
51 bis boulevard de Troyes
Immeuble B Les Prunelles
21240 TALANT
944 336 056 RCS DIJON

DUA du 05/08/2026, a décidé de transférer le siège social du 51 bis boulevard de Troyes, Immeuble B Les Prunelles, 21240 TALANT au 6 rue du Golf 21200 LEVERNOIS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, La Gérance

L2604222



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

COUCHET

SARLU au capital de 150 000 €
Siège social : 6 RD 974
21700 CORGOLOIN
RCS de DIJON n°943 965 129

Avis de modification

En date du 05/08/2026, l'associé unique a décidé à compter du 05/08/2026 de :
- transférer le siège social de la société au Rue de La Reppe Seguin, Z.A Travoisy, 21200 RUFFEY LES BEAUNE.
- procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : accompagnement et coaching. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.
Modification au RCS de DIJON.
L2604223



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

COUCHET

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 6 RTE
DEPARTEMENTALE
21700 CORGOLOIN
RCS de DIJON n°919 485 193

Transfert de siège

En date du 05/08/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au Rue de la Reppe Seguin, Z.A Travoisy, 21200 RUFFEY LES BEAUNE à compter du 05/08/2026.
Mention : RCS de DIJON
L2604224

FACTORY MOTORS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100.000 €
Siège social :
16, rue Antoine Becquerel
21300 CHENÔVE
R.C.S. Dijon 808 415 566

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2026, décide de ne pas renouveler le mandat de la SARL AGILIANCE, Commissaire aux comptes titulaire, celui-ci étant arrivé à expiration. Elle décide par la même de ne pas procéder à la désignation d'un nouveau Commissaire aux Comptes. Mention au RCS de Dijon.
Pour avis, Le représentant légal
L2604228

POURSUITE D'ACTIVITE



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

CLAZ INVEST SAS

Capital social : 25000 euros
Siège social :
2 bis Rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY
898 712 724 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 septembre 2025, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.
L2604169

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS CARTRON - SEC

Société par actions simplifiée au capital de 638.400 Euros
Siège social :
25 rue Docteur Louis Legrand
21700 NUITS SAINT GEORGES
SIREN : 035 780 253 R.C.S. Dijon

Perte de la moitié du capital social

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2026, l'associé unique a constaté que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de poursuivre l'activité.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2604171

LINAT

SARL au capital de 10 010 €
Siège social :
10 Rue de l'Armançon, Charentois
21140 MILLERY
RCS de DIJON n°927 943 472

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 30/06/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de DIJON.
Cédric Debordes

L2604133

CEBFC PE

Sociétés par Actions Simplifiée au capital social de 1.000.000,00 Euros
Siège social :
18, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
909 818 833 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 29/04/2026, il a été décidé de la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. La modification sera déposée au RCS de Dijon.
Pour avis

L2604143



PEGASUS SPIRITS

SAS au capital de 6 900 000 euros
Siège social :
2 ter route Départementale 974
21190 MEURSAULT
889 535 639 RCS DIJON

Poursuite d'activité

Aux termes d'une délibération en date du 29/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Présidente

L2604164

DISSOLUTION

DE SOCIETE



APF

Société civile en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social / Siège de liquidation :
31 rue des Fassoles 21240 TALANT
751994070 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Muriel LOUSSON, demeurant à TALANT (21240), 31 Rue des Fassoles, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à TALANT (21240), 31 Rue des Fassoles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

L2603931

LE MIEL DU RUISSEAU

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 23 Rue de Potelle
21520 MONTIGNY SUR AUBE
R.C.S. DIJON : 952 525 707

Par décision de L'AGE en date du 31 décembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 décembre 2025, nommé en qualité de liquidateur Madame PIANETTI Audrey demeurant 7 Rue de Verdun 21520 MONTGNY SUR AUBE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société : 23 Rue de Potelle 21520 MONTIGNY SUR AUBE.
Mention en sera faite au RCS de DIJON
L2604141

SOS TP

Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 2.000 Euros
Siège social : 2 rue de Grouvotte
21450 POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE
Siège de liquidation : 2 rue de Grouvotte
21450 POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE
R.C.S. Dijon 881 706 360

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Frédéric ROBERT, demeurant 2 rue de Grouvotte à POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE (21450), associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé rue 2 rue de Grouvotte à POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE (21450). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2604185

BAPTISTE PERROT CONSTRUCTIONS

18 rue du Clos de l'Hôpital
21410 ANCEY

Dissolution anticipée

Le 31/07/2026, l'Associé Unique de «Baptiste.Perrot Constructions» (SARL unip, capital 3 000 €, siège 18 Rue du Clos de l'Hôpital, 21410 ANCEY, immat 912 315 819 RCS DIJON) a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, a nommé son gérant Baptiste PERROT (19 rue de la Gare 21410 ANCEY) aux fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, a fixé le siège de la liquidation au 18 rue du Clos de l'Hôpital, 21410 ANCEY, pour toute correspondance et notification d'actes et documents. Dépôt au greffe du TC de DIJON.
L2604212

EMNO DIJON VALMY

SCM au capital de 900,00 €
Siège social :
4 RUE LOUNES MATOUB MAISON MEDICALE VALMY 21000 DIJON
832 222 897 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal en date du 27 mai 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/05/2026, nommé Liquidateur, Cyril GAUTHIER, demeurant 24 rue des Cruzottes 21121 AHUY, et fixé le siège de liquidation au siège social.
L2604226



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SCI AGELIS

Société civile immobilière au capital de 100 Euros
Siège social : 3 rue Haute
21440 SAINT SEINE L'ABBAYE
R.C.S. Dijon 491 091 922

AGE du 08/07/2026 : les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 08/07/2026.

Monsieur Bernard DIEU demeurant à ST SEINE L'ABBAYE, 3 rue Haute, a été nommé liquidateur, il a démissionné de ses fonctions de co-gérant ainsi que Madame Thérèse DIEU, son épouse, à compter du même jour.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

L2604197

CLOTURE

DE LIQUIDATION



APF

Société civile en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social / Siège de liquidation :
31 rue des Fassoles 21240 TALANT
751994070 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2026 à TALANT (21240) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Muriel LOUSSON, demeurant à TALANT (21240), 31 Rue des Fassoles, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

L2603932

SCM DENT-ELLES

Société Civile de Moyens au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Quai Gauthey
Résidence Quai du Sud - 21000 DIJON RCS DIJON n° 795 161 967

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 01/08/2026, il résulte que l'assemblée générale a pris comme décision :
- Examen et approbation du compte de liquidation ;
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat ;
- Constatation de la clôture de liquidation.

Le liquidateur, Madame Hélène BOURGEON demeurant 9 Allée des Deux Clochers 21240 TALANT, prononce la date d'effet de la liquidation au 01/08/2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Mention sera faite au RCS de DIJON.
L2604058

SCI BMAG

SCI au capital de 800 €
Siège social : 2 rue des Grands Clos
21121 AHUY
RCS de DIJON n°445 041 239

L'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. TCHERNISHOFF Boris de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Boris TCHERNISHOFF, Liquidateur
L2604163

LE MIEL DU RUISSEAU

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 23 Rue de Potelle
21520 MONTIGNY SUR AUBE
R.C.S. DIJON : 952 525 707

L'Assemblée Générale des associés, en date du 30 Avril 2026 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus à Madame PIANETTI Audrey demeurant, 7 Rue de Verdun, 21520 MONTIGNY SUR AUBE, de sa gestion, l'a déchargé de son mandat de liquidateur, a constaté la clôture de la liquidation. Radiation au RCS de DIJON
L2604191



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SCI AGELIS

Société civile immobilière en liquidation au capital de 100 €
siège social et siège de la liquidation :
3 Rue haute
21440 SAINT SEINE L'ABBAYE
R.C.S. DIJON 491 091 922

AGE du 08/07/2026 : les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, prononcé la clôture définitive de la liquidation à compter du 08/07/2026 et donné quitus au liquidateur de sa gestion. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis.

L2604198

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

SARL COTE D'OR

Par décision du 31/07/26, la «SAS AEROMIST» au capital de 1 087 433,96 €, dont le siège social est 241, rue de Bercy - 75012 PARIS, immatriculée au RCS sous le numéro 393 981 659 RCS PARIS a, en sa qualité d'Associée Unique de la «SARL COTE D'OR», capital : 10 000 €, siège : 1, rue de la Liberté 21140 SEMUR EN AUXOIS, 482 108 214 RCS DIJON, décidé à compter du 31/07/2026 la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la «SARL COTE D'OR» au profit de la «SAS AEROMIST», sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en 1^{ère} instance ou ait le remboursement des créances qui été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON, 13, Boulevard Georges Clémenceau - 21000 DIJON. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la Société au RCS de DIJON s'effectuera à l'expiration dudit délai d'opposition. Mention sera faite au RCS de DIJON.
L2604156

RÉDACTION

CHEVALIER Frédéric
DEJESUS Emmanuelle

03.80.68.23.67

redaction.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

ABDM
14, impasse Edgar Degas
21000 DIJON

TUP

Par décision du 03/08/2026, la société CALOVA, Société à responsabilité limitée au capital de 202 340 euros, dont le siège social est 14 impasse Edgar Degas 21000 DIJON, immatriculée 479 165 177 RCS DIJON a, en sa qualité d'associée unique de la Société ABDM, au capital de 117 100 euros, dont le siège social est également 14 impasse Edgar Degas 21000 DIJON, immatriculée 507 560 431 RCS DIJON, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication de cet avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de DIJON.
L2604181

CREANCES SALARIALES

4R SOLUTIONS
Restructuration – Réorganisation – Retournement – Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

**Avis de dépôt
des relevés
de créances salariales**

LORA SARL
Soins d'esthétiques, Soins du corps et du visage, Epilations, Soins de beauté des mains, Vente de produits liés à l'activité, 12 rue Nicolas de Condorcet 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR. SIREN 984 303 339

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 24/06/2026. Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur
en date de ce jour
L2604203

**CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**

**SELARL PEYRIERE
& BOIZARD**
NOTAIRES ASSOCIES
1 B Impasse Calendini
21600 Longvic

**EPOUX
DE CLERCQ**

**Aménagement
de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste BOIZARD, Notaire à LONGVIC (21600), 1B, Impasse Calendini, CRPCEN 21085, le 31/07/2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial portant adjonction d'une société d'acquêts à la séparation de biens par M. Jean DE CLERCQ et M^{me} Colette CHEVALIER, demeurant ensemble à ARNAY LE DUC (21230), 34 rue Saint-Honoré.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire.
L2604157

AVIS DIVERS



**Caisse Régionale
de Crédit
Agricole Mutuel
de Champagne-
Bourgogne**

Société coopérative à capital variable, ayant les statuts d'établissement de crédit, de Société de courtage d'assurances et de prestataire de services d'investissement, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, dont le siège social est à Troyes (10000) 269 rue du Faubourg Croncels, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro SIREN 775 718 216 et à l'ORIAS sous le numéro 07 019 188, Identifiant unique ADEME : FR234345_01PRBI
Le nouveau prix indicatif de référence du certificat coopératif d'associé (C.C.A.) est de 352,97 euros.
Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 28 juillet 2026 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2026.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 3 août 2026 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2026.
Il assure un rendement annuel de 5,22% par rapport au prix de référence au 30 juin 2025, en intégrant le versement du dividende de 4,01 euros en avril 2026.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.credit-agricole.fr/ca-cb.
L2604134

JOUFFROY + FILEAS
NOTAIRES ET AVOCATS
43 rue Devosge à DIJON

**M^{me} Dominique
BONNISSENT**

Par testament olographe du 02/10/2023, M^{me} Dominique Marie Claudie BONNISSENT, en son vivant archéologue, demeurant à DIJON (21), 40, rue de la Préfecture, mariée à M. Christian François Claude STOUVENOT, décédée à QUETIGNY (21), le 21/05/2026, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sébastien MIGNEREY, notaire à DIJON suivant PV en date du 29/07/2026 dont la copie authentique a été adressée au greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON.
Les oppositions pourront être formées auprès au siège de la Société par Actions Simplifiée dénommée «JOUFFROY & FILEAS», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DIJON, 43 rue Devosge, chargée du règlement de la succession.
Pour Avis

L2604136

COMPTABILITÉ

LAMBIN Véronique

03.80.68.25.55

compta.jdp@legalnet.org

JOUFFROY + FILEAS
NOTAIRES ET AVOCATS
43 rue Devosge à DIJON

**M^{me} Jacqueline
CHARIOT**

Par testament olographe du 08/10/2018, M^{me} Jacqueline Louise Germaine CHARIOT, en son vivant retraitée, demeurant à CHAIGNAY (21), 14 rue du Touillet, décédée à, IS SUR TILLE (21), le 21/01/2025, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Constant JOUFFROY, Notaire à DIJON suivant PV en date du 06/08/2026 dont la copie authentique a été adressée au greffe du tribunal judiciaire de DIJON.
Les oppositions pourront être formées auprès au siège de la société par actions simplifiée dénommée «JOUFFROY & FILEAS», titulaire d'un Office notarial à la résidence de DIJON, 43 rue Devosge, chargée du règlement de la succession.
Pour avis.

L2604225

**TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE DIJON**

**Jugement
du 28 juillet 2026**

SAS BACQUET, 84 Rue du Bourg, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 823 132 782. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement modifiant le plan de redressement.
L2604145

**PROCÉDURE
DE SAUVEGARDE**

**Jugement
du 31 juillet 2026**

SCI DES CASTELL, 2 Rue Maurice Chaume, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 901 049 460. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2604148

SAS LILLA, 2 Rue Maurice Chaume, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 817 984 297. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2604149

**REDRESSEMENT
JUDICIAIRE**

**Jugement
du 31 juillet 2026**

SAS ACTUALIS, 2/4 Rue du Dauphiné, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 477 865 562. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Juin 2026 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2604150

**LIQUIDATION
JUDICIAIRE**

**Jugement
du 28 juillet 2026**

SAS RIVOIRE-CANONI, Centre Commercial de la Toison d'Or 106 Allée de Jason, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 452 365 653. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mars 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2604146

SARL LMA, 58 Rue de Longvic, Centre Commercial Géant, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 805 250 834. Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Juillet 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2604147

**TRIBUNAL
DE COMMERCE
EXTÉRIEUR**

**REDRESSEMENT
JUDICIAIRE**

**MON EXPERT
ADMINISTRATIF**

8, Rue de la Coulée 72190 Saint -Pavace RCS le mans : 908 611 775. Etablissement secondaire à DIJON : 908 611 775 - 2025 B 1410. ACTIVITE : Accompagnement administratif direct ou indirect au domicile des particuliers. Prestations de services sujettes à déclaration permettant aux clients de bénéficier d'avantages fiscaux.
Jugement du tribunal des activités économiques du Mans prononçant en date du 28 Juillet 2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 26 Juin 2026 , désignant administrateur SELAS Adjust prise en la personne de Maître François MERCIER 3, boulevard du Maréchal Foch - 49055 Angers avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ Corp prise en la personne de Maître Bertrand BOUDEVIN 7, avenue François Mitterrand - Bureaux de l'Etoile - 72000 Le Mans .Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture.
L2604160

le Journal du Palais

est habilité
à publier
vos annonces
judiciaires
et légales

03.80.68.25.55.

Yonne

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

TITAN

Par acte SSP du 30/06/2026, il a été constitué une SASU dénommée : TITAN
Siège social : 40 rue de Paris, 89300 VILLECIEN
Capital : 100€
Objet : Services de conseil
Président : M^{me} Lena DESCHAMPS, 40 rue de Paris, 89300 VILLECIEN.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS
L2604050

SVELTAVIA

Par acte SSP du 30/07/2026, il a été constituée une SASU dénommée : SVELTAVIA Siège social : Bâtiment Le Sémaphore, 2 avenue de la Gare, 89700 TONNERRE Capital : 1.000€ Objet : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation et la commercialisation de logiciels, applications, plateformes numériques et services informatiques ; la fourniture de prestations de conseil, d'intégration, d'hébergement, de maintenance, de support, de formation et d'accompagnement dans les domaines du numérique, des systèmes d'information, de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la conformité réglementaire, à l'exclusion de toute activité réglementée ; l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la commercialisation, notamment en ligne, de tous produits et services non réglementés ; L'acquisition, l'exploitation, la concession et la cession de tous droits de propriété intellectuelle se rattachant à ces activités ; Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement. Président : M. Adam BEN HASSINE, 27 Rue Jules Verne, 92800 PUTEAUX. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Libre cession des actions. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE
L2604119

**SÉSAME
Avis de constitution**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 juillet 2026
Dénomination : SÉSAME.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 5 Rue de la patinerie, 89240 Escamps.
Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 500 euros
Montant des apports en numéraire : 500 euros.
Cession de parts et agrément : Agrément dans tous les cas.
Gérant : Madame Manon DA COSTA, demeurant 5 Rue de la patinerie, 89240 Escamps
Gérant : Monsieur Aymeric BENNETON, demeurant 5 Rue de la patinerie, 89240 Escamps
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis : La gérance
L2604215

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal

**SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**
9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

JJO&CEO

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 05/08/2026, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : JJO&CEO.
FORME : Société par actions simplifiée.
SIEGE SOCIAL : 4 rue de Champvallon - 89300 CHAMVRES.
OBJET : Holding - gestion de titres de participation et de valeurs mobilières.
DUREE : 99 années.
CAPITAL : 1.666.243 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENT : Jacky ORTU, né le 3 mars 1964 à TROYES (Yonne), de nationalité française, demeurant 4 rue de Champvallon - 89300 CHAMVRES.
IMMATRICULATION : R.C.S. de SENS.
Pour avis : Le président.

L2604219

LDS

●●● GROUPE

DES ETANGS
Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social :
4 rue de Villeneuve
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 4 août 2026 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DES ETANGS
Siège social : 4 rue de Villeneuve, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Mickaël JUCHORS, demeurant 4 rue de Villeneuve 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers des droits de vote.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis : La Gérance
L2604207

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

MODIFICATION

DE STATUTS

 **SYSTHEMIS CONSEIL**
Tax & Legal**SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE**CLARISSE 2**Société à responsabilité limitée
au capital social de 5.000 €
Siège social :
Les Portes de Bourgogne Centre
Commercial 89100 SENS
499 351 435 RCS SENSPar décision du 29/07/2026 il a été
décidé :

- la transformation de la Société en
SAS à compter du 29/07/2026, sans
création d'un être moral nouveau et a
adopté le texte des statuts qui régiront
désormais la Société. Son siège,
sa durée et les dates d'ouverture
demeurent inchangées. Le capital
social reste fixé à la somme de 5.000 €,
divisé en 100 actions de 50 € de nominal
chacune. Cette transformation rend
nécessaire la publication des mentions
suivantes : sous sa forme de SARL,
la Société était dirigée par : Gérant :
M Gilbert Vernagallo, demeurant
34 promenade de l'Ouest CHAMPS
SUR YONNE (89). Sous sa nouvelle
forme de SAS, la Société est dirigée
par le Président M Gilbert Vernagallo,
demeurant 34 promenade de l'Ouest
CHAMPS SUR YONNE (89) ;

- le changement de sa dénomination
sociale de CLARISSE 2 pour CLARIS
2 et modification de l'article 3 de ses
statuts ;

- le changement de son objet
social et la modification de l'article
2 de ses statuts comme suit : «La
gestion, l'acquisition, la vente de tous

portefeuilles de valeurs mobilières,
valeurs de placement, titres de
participations, parts d'intérêts, de même
que tous éventuels droits démembrés
desdites valeurs, sans limitation
quelconque et quel que soit le domaine
d'activité dans lequel s'inscrivent ces
droits et valeurs, et la gestion de sa
trésorerie ; L'acquisition, la vente, la
propriété, l'administration, la gestion
de tous biens et droits immobiliers,
de parts de sociétés à prépondérance
immobilière, dont elle pourrait devenir
propriétaire, par voie d'acquisition,
échange apport ou autrement.» ;

- le transfert de son siège de
Les Portes de Bourgogne Centre
Commercial - 89100 SENS au 34
Promenade de l'Ouest 89290 CHAMPS
SUR YONNE, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts. La
société, immatriculée au RCS de SENS
sous le n° 499 351 435 fera l'objet
d'une nouvelle immatriculation auprès
du RCS d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

L2604173

 **SYSTHEMIS CONSEIL**
Tax & Legal**SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE**SCEA DU
CHALTOIS**CAPITAL SOCIAL : 572.000 EUROS
SIEGE SOCIAL :
5 CHEMIN D'AILLANT
BLEURY
89110 POILLY SUR THOLON
RCS SENS 838 880 003Par PV du 01/09/25, il a été pris acte
de la fin des fonctions de cogérant
de M. Gérard HUP suite à son décès
survenu le 31 août 2025.

Mention sera faite au RCS de SENS.

Pour avis, la gérance.

L2604137

 **SYSTHEMIS CONSEIL**
Tax & Legal**SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE**CLARISSE 2**Société à responsabilité limitée
au capital social de 5.000 €

Siège social :

Les Portes de Bourgogne Centre
Commercial 89100 SENS
499 351 435 RCS SENS

Par décision du 29/07/2026, il a
été décidé le transfert du siège de la
société de Les Portes de Bourgogne
Centre Commercial - 89100 SENS
au 34 Promenade de l'Ouest 89290
CHAMPS SUR YONNE, et de modifier
en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au RCS de
SENS sous le n° 499 351 435 fera l'objet
d'une nouvelle immatriculation auprès
du RCS d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

L2604172

**Cycles A Sens**Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 184 avenue de Senigallia
89100 SENS 983 313 909 R.C.S. SENS

Aux termes d'une décision de
l'associé unique en date du 29 juillet
2026, il résulte que Monsieur Nicolas
BOURRY, demeurant 2 rue du Bac
- 89140 SERBONNES a été nommé en
qualité de président en remplacement de
la société NAVALEAX, démissionnaire.

Pour avis : La présidente.

L2604182


AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX1, place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18, rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr**Marcelin & Potiron**Société à responsabilité limitée
Au capital de 35 200 €

Siège social :

15 rue Valentin Privé
89300 JOIGNY
412 729 899 RCS SENS

L'associée unique en date du 1^{er}
juin 2026, après avoir pris acte de
la démission de Madame Sophie
CACHOT de ses fonctions de gérante,
a décidé de nommer Monsieur François
CACHOT demeurant 15 rue Valentin
Privé 89300 JOIGNY en qualité de
gérant, à compter de ce jour et pour une
durée illimitée.

Pour avis, La gérance

L2604196

SOFRA HOLDINGSociété par actions simplifiée
au capital de 156.400 Euros

Siège social :

15 rue Valentin Privé
89300 JOIGNY
434 784 583 R.C.S. SENS

La collectivité des associés en
date du 1^{er} juin 2026, a décidé de
nommer Monsieur François CACHOT,
demeurant 15 rue Valentin Privé
- 89300 JOIGNY en qualité de directeur
général, pour la durée du mandat du
président.

Pour avis : La présidente.

L2604188


AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX1, place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18, rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr**GROUPE ELITE
RESTAURATION**Société par actions simplifiée
au capital de 600.000 Euros

Siège social :

15 rue Valentin Privé
89300 JOIGNY
331 108 753 R.C.S. SENS

La collectivité des associés en
date du 1^{er} juin 2026, a décidé de
nommer Monsieur François CACHOT,
demeurant 15 rue Valentin - 89300
JOIGNY en qualité de directeur général,
pour la durée du mandat du président.

Pour avis : La présidente.

L2604189


**AVOCATS
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES DE JUSTICE
NOTAIRES****03.80.68.25.55.****annoncelegale.jdp@legalnet.org**

CLOTURE

DE LIQUIDATION

**SAS CARINE
ANTOINE
IMMOBILIER**

En liquidation au capital de 1 000 €

Siège social : 28 leudit Les Maillets

89500 BUSSY LE REPOS

RCS SENS 852 681 121

L'assemblée générale extraordinaire
du 30/06/2026 a approuvé les
comptes de liquidation, déchargé le
liquidateur Monsieur SAGE Patrick,
demeurant 42 boulevard Thiers, 77300
FONTAINEBLEAU de son mandat, lui a
donné quitus de la gestion et a constaté
la clôture des opérations de liquidation
à compter du 30/06/2026.

Les comptes de la liquidation seront
déposés au greffe du Tribunal de
commerce SENS.

L2604128

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises, Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Essai. L'inédit SUV électrique compact tchèque mise non seulement sur ses qualités pratiques, un des fondamentaux de la marque, mais aussi sur son design pour se distinguer.

Skoda Epiq : opération séduction



Skoda est le bon élève du Groupe Volkswagen. La marque tchèque ne fait pas d'esbroufe mais mène son petit bonhomme de chemin avec efficacité. Les résultats commerciaux sont en progrès constant sur la plupart des marchés, particulièrement en France. La gamme 100 % électrique, constituée des Enyaq et Elroq, SUV plutôt typés haut de gamme, est parvenue à trouver sa place sans faire de bruit. Au sens propre comme au sens figuré. Point

fort commun à l'ensemble de la gamme tchèque : des qualités pratiques judicieusement mises en évidence par le constructeur, une bonne qualité d'ensemble et des tarifs dans les limites du raisonnable. Autant de points positifs que l'inédit petit SUV électrique Epiq reprend à son compte avec l'espoir de transformer l'essai dans un segment de marché où la concurrence ne cesse de s'élargir.

L'Epiq dispose d'un atout supplémentaire pour sortir du rang : un design plus fort que celui des autres

modèles de la marque. Une nouvelle identité esthétique résumée par Skoda d'une formule « Modern Solid ». Elle se caractérise en particulier par une signature lumineuse en forme de « T » tant pour les blocs optiques avant (Matrix LED à douze éléments en option) que pour les feux arrière, débordant sur les ailes. Un élément visuel distinctif qu'on retrouvera au fil du temps sur l'ensemble de la gamme. Long de 4,17 m seulement, ce qui lui permettra d'être à l'aise dans la circulation urbaine, l'Epiq partage avec ses

ainés une ligne sobre et efficace, directement inspirée par le concept portant le même nom. Un pavillon de couleur noir, souligné d'une ligne contrastée descendant jusqu'au ras du pare-brise, une décoration exclusive à la version « First Edition », ajoutent une touche de raffinement et de distinction...

À bord, l'Epiq met en pratique l'ADN maison avec un souci de fonctionnalité constituant un des atouts de la marque. Si sa longueur est mesurée, son empattement de 2,60 m lui permet de proposer une habitabilité satisfaisante à l'avant comme à l'arrière, un grand coffre de 475 l - un des plus vastes de la catégorie - et de multiples espaces de rangements. Sous le capot avant, un petit espace permet d'entreposer les câbles de recharge.

UNE DOTATION DE SÉCURITÉ ET D'AGRÈMENT SANS FAILLÉ

La planche de bord accueillant deux écrans numériques (13 pouces pour la dalle centrale dédiée à l'info divertissement) est épurée et bien conçue avec des boutons facilitant les réglages manuels sans être contraint de plonger dans les menus et sous menus. Les nombreux revêtements et habillages en matériaux recyclés, désormais omniprésents sur toutes les nouveautés, évitent l'écueil de l'aspect bas de gamme. La dotation de série apparaît sans impasse et des packs permettent d'améliorer les choses. Le parapluie dans la

contre-porte du conducteur, le grattoir à glace dans le coffre ou encore les crochets à vêtements, traditionnelles petites attentions Skoda, sont bien présents.

Trois niveaux de puissance et deux capacités de batterie de technologie différente sont disponibles. Les Epiq 35 (85 kW-116 ch) et Epiq 40 (99 kW-135 ch) reçoivent une batterie de 38,5 kWh, lithium-fer-phosphate autorisant une autonomie jusqu'à 310 km. Le bloc de l'Epiq 55 (155 kW-211 ch) bénéficie d'une batterie de 56 kWh, nickel-manganèse-cobalt, lui permettant d'accomplir jusqu'à 440 km sans passer à la borne de recharge et de passer de 10 % à 80 % de marge en seulement 24 minutes.

De multiples assistances et aides à la conduite, l'agréable fonction « one pedal » permettant « d'oublier » la pédale de frein ou la possibilité de stationnement à distance commandé par la clé ou un smartphone complètent une impressionnante dotation, de série ou optionnelle, améliorant la sécurité active et l'agrément.

L'Epiq ouvre un nouveau chapitre esthétique et réussit à concilier la fonctionnalité attachée à la marque tchèque avec un supplément de style. De quoi trouver sa place tant dans la gamme Skoda que dans son segment de marché.

Dominique Marée



Certains métiers sortent de l'ordinaire comme celui de **Maxence Coly**, pilote de montgolfière. Depuis avril 2026, la société Aerocom qui l'emploie lui a confié la responsabilité du site de Beaune depuis lequel il fait prendre de l'altitude aux touristes et amateurs désireux de survoler le vignoble et les paysages de Côte-d'Or.

Savoir prendre l'air



À bientôt 25 ans, Maxence Coly compte

bilise déjà plus de 650 heures de vol en montgolfière. Si l'idée de devenir pilote et travailler dans les airs l'a toujours attirée, plus jeune, il ne s'imaginait pas que ce serait à bord d'un ballon qu'il réaliserait son rêve. Originaire de Blois, passionné d'aéronautique, dès le collège Maxence Coly passe son brevet d'initiation à l'aéronautique en suivant une formation théorique chaque mercredi pendant six mois. « Je savais que ça me permettrait d'enchaîner sur une licence de pilote d'avion plus tard. » À la moindre occasion, il s'arrange pour visiter le cockpit des avions ou pour les observer. Il a 17 ans quand il saisit l'opportunité qui lui est donnée de faire son premier vol en montgolfière mais attendra ensuite un an avant de recommencer en participant à son premier rassemblement à Chambley, en Lorraine. Le lieu, bien connu des amateurs, réunit près de 500 montgolfières. Un an plus tard, sur le même événement, il est initié au pilotage d'une montgolfière par un membre de l'équipe Aerocom venue dans son Loir-et-Cher natal. « C'est là que j'ai eu le déclic. J'ai tout de suite adoré et voulu faire ça. J'aime voler en avion mais piloter une montgolfière me procure plus de sensations car on n'a pas le même contrôle, on vole au gré du vent, c'est plus technique pour trouver sa direction et réussir à se poser. » En 2020, il obtient son bac et enchaîne avec un BTS négociation, digitalisation et relation clients à Tours. L'été précédant sa rentrée, il apprend qu'Aerocom recherche un conducteur pour suivre les montgolfières au sol afin de ramener pilote, passagers et matériel. Une mission qu'il remplit en s'appuyant aussi bien sur les technologies GPS que sur son œil pour trouver le bon itinéraire afin de rejoindre le ballon. « Je cherchais une alternance pour mon BTS donc j'ai demandé à Aerocom qui a accepté de me prendre. » En parallèle de son cursus, le jeune homme débute, en août 2020, sa formation de pilote de montgolfière au sein de son entreprise. Entre la gestion des plannings, des clients et les relations avec les partenaires, il continue à suivre les ballons en voiture contre les indispensables heures de vol à l'obtention de son diplôme de pilote. « Il faut 16 heures de vol en double commande avec un instructeur et passer neuf examens théoriques de l'aviation civile ainsi qu'une visite médicale. » Alors que la France est confinée, il profite de cette période pour engranger des heures dans les airs et obtient sa licence de pilote le 21 novembre 2020. « C'est la même date que le premier vol habité des frères



Maxence Coly passe la moitié de l'année en France et vole en Australie pendant l'hiver. Crédit : Maxence Coly.

Montgolfier», sourit Maxence Coly. Ce permis de voler ne l'autorise toutefois qu'à réaliser des vols privés puisqu'il lui faut 50 heures de vol supplémentaires pour opérer des vols commerciaux. « Même 50 heures, ce n'est pas assez. J'ai eu la chance d'être dans une entreprise qui m'a suivi et permis de progresser. » Au bout de 70 heures de vol, il réalise son premier vol commercial le 25 avril 2023.

DE SYDNEY À BEAUNE

À l'issue de son alternance, son BTS en poche, Maxence Coly débute sa carrière dans l'entreprise qui l'a accompagné avant d'opter pour le statut d'auto-entrepreneur. « Ça me permet de travailler pour l'entreprise en France pendant la saison et de partir voler là

où la météo le permet pendant l'hiver. » Entre Marrakech et Sydney, il engrange des heures dans les nuages et obtient l'équivalent à sa licence de pilote en Australie. Fidèle à son entreprise depuis ses débuts, quand Aerocom

rachète le fonds de commerce à Beaune suite au départ en retraite de l'ancien propriétaire, c'est à lui qu'elle confie la gestion du nouveau site. L'entreprise qui compte 15 montgolfières en a déployé trois à Beaune depuis avril 2026. « L'entreprise compte quatre salariés à temps complet mais s'appuie sur une vingtaine de personnes pendant la

« J'aime voler en avion mais piloter une montgolfière me procure plus de sensation. »

haute saison qui court d'avril à octobre», précise le pilote. Pour faire vivre l'expérience des airs à ses clients, Aerocom, par l'intermédiaire de Maxence Coly, profite de dix sites de décollage en fonction des vents, mis à disposition par des agriculteurs du territoire notamment.

« Nous pouvons par exemple décoller du Château de Savigny-les-Beaune. On vole en général pendant une heure mais nous invitons nos clients à découvrir les préparatifs s'ils le souhaitent. » Les vignes, les Hospices de Beaune, la plaine de la Saône... Autant de paysages que Maxence Coly voit

régulièrement du ciel avant de mettre un soin particulier aux atterrissages. « Même si la loi nous autorise à nous poser n'importe où, on ne se pose jamais dans les vignes ni dans un champ en culture pour ne pas faire de dégâts. Les montgolfières ont parfois mauvaise réputation. Nous ne sommes pas à l'abri d'une urgence mais à nous alors d'entrer en contact avec l'agriculteur pour assumer. » Conscient de ses différentes responsabilités, tant vis-à-vis de ses passagers que de son environnement, le pilote rappelle qu'il est plus risqué de prendre la voiture que la montgolfière.

Maxence Coly ne s' imagine pas faire un autre métier dans les prochaines années, bien qu'il n'exclue pas, un jour, de voler en ULM pour faire plus vite les trajets entre Beaune et le Loir-et-Cher. Pour l'heure, il s'adonne au vol aussi bien pendant ses heures de travail que sur son temps libre. « C'est un milieu de niche où on se retrouve avec les copains », reconnaît-il. La France compte en effet un peu moins de 1.000 pilotes de montgolfière. Certains, comme Maxence Coly, participent au championnat de France de la discipline. Depuis trois ans, le jeune homme progresse dans les classements jusqu'à avoir fini sixième l'an dernier. « Je suis un compétiteur dans l'âme, je recommence cette année et je me suis qualifié au sein de l'équipe de France pour aller au championnat du monde en Pologne en septembre prochain », se réjouit-il. Pendant les quelques jours de compétition, les pilotes doivent faire preuve de précision, de stratégie et montrer leur talent à manier un ballon. « Mon patron, Federico Miceli, est aussi devenu mon ami et mon coach. Quatre fois champion d'Italie, il compte 4.500 heures de vol. Il me suit, me conseille et m'épaula. » Avec son aide, Maxence Coly vise toujours plus haut, en France, en Pologne ou en Australie.

NADÈGE HUBERT

2001

Naissance le 26 novembre à Blois.

2018

Réalise son premier vol en ballon.

2020

Obtient sa licence de pilote.

2023

Premier vol commercial pour Aerocom dans le Loir-et-Cher.

2026

En avril, rejoint Beaune pour l'installation d'Aerocom en Bourgogne. En septembre, il participera aux championnats du monde de montgolfière en Pologne.



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

